Aude Tribune“

› 47 films et 24 pays représentés au Festival du film politique

› Entretien avec Henzo Lefèvre, délégué général du festival

16/01/2026
N° 1753
Tous les vendredis - 0, 75 €



Festival à Carcassonne

Le film politique a droit de Cité





FESTIVAL IN DE CARCASSONNE 2026

BEN MAZUÉ
LUNDI 13 JUILLET • 21H30 • THÉÂTRE JEAN-DESCHAMPS

GAËTAN ROUSSEL
VENDREDI 24 JUILLET • 21H30 • THÉÂTRE JEAN-DESCHAMPS

CLAUDIO CAPEO + ZAZ
JEUDI 30 JUILLET • 20H30 • THÉÂTRE JEAN DESCHAMPS

OUVERTURE BILLETTERIE : JEUDI 18 DÉCEMBRE À 10H

ARIANE

Domiciliation d'entreprise

à Narbonne

à partir de 39 € h.t. /mois

au 1bis Rue du Sénateur Emile ROUX

(Route de marcorignan -Zone dite LA MAYRALE)

contact 04 34 27 22 56



ESPACE PAPIN
Carcassonne



LOCATION DE SALLES DE SEMINAIRE & BUREAUX

pour vos évènements professionnels
(Assemblées Générales, conférences, formations, ...)

1140 BOULEVARD DENIS PAPIN
11000 CARCASSONNE
04.48.23.02.63
contact@espace-papin.fr
www.espace-papin.fr

Aude Tribune“

SIÈGE SOCIAL

SARL L'Écho du Languedoc
1 rue du Sénateur Emile-Roux
11 100 Narbonne
Tél. 04 68 90 71 09

ANNONCES LÉGALES ET ABONNEMENT

Sur le site : www.aude-tribune.com

Bureaux de Narbonne et Carcassonne
Tél. 04 68 90 71 09
lechodulanguedoc@orange.fr

Nos bureaux sont ouverts à Narbonne
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18 h
(fermeture le vendredi à 17 h)

Annonces légales
Pascal BOURREL

PUBLICITÉS & PARTENARIATS

Lucille CANET
lucille.canet@herault-tribune.com
06 19 31 52 56

RÉDACTION

Directeur et responsable de la publication :
Lionel CRUZ

Rédacteur en chef :
Cyril DURAND

Rédaction :
Louise BRAHITI
Arnaud DEUX
Garlonn GAUD
Arnaud GAUTHIER
Elodie GREFFIN
Théa OLLIVIER

ÉDITEUR / IMPRIMEUR

L'Écho du Languedoc
SARL au capital de 1219. 59 euros
1 rue du Sénateur Emile Roux
11 100 Narbonne
RCS NARBONNE : B 353 069 354

Commission paritaire : n° 0226 I 87551
Dépôt légal : à parution. Copyright 2026 :
Aude Tribune © Aude Tribune 2026
- Crédits photos au fil des pages



SOMMAIRE

4 **Avec le Festival international du film politique, le cinéma s'engage, interroge et bouscule à Carcassonne**

Jusqu'au 19 janvier 2026, Carcassonne accueille la 8e édition du Festival International du Film Politique, cinq jours de projections et de débats pour "penser notre époque et redonner du sens au mot politique".

6 **Henzo Lefèvre : "On aime faire découvrir des points de vue différents"**

Délégué général du Festival international du film politique, Henzo Lefèvre dévoile les objectifs et difficultés de ce rendez-vous.

8 **Avec La Boîte, le court-métrage a son écrin à Carcassonne**

9 **Narbonne : de la gare au Parc des expo à vélo, c'est désormais possible !**

10 **La Recyclerie du Grand Narbonne : quand l'économie circulaire recoud aussi les parcours**

12 **Un cocktail de science, d'intuition et de liberté pour les élixirs de Fred**

14 **À Axat, un projet de résidence autonomie pour bien vieillir sans quitter le pays**

15 **Annonces légales**

Photo de Une :

Festival international du film politique.
© FIFP

EDITO

Un nouveau visage. Une même promesse.

Evoluer n'est jamais un simple détail. C'est assumer ce que l'on est devenu. Et affirmer, clairement, ce que l'on veut continuer d'être. Depuis plusieurs mois, L'Écho du Languedoc a pris de l'ampleur. Plus de reportages, plus de terrain, plus de voix locales. Une présence renforcée dans les débats, les initiatives, les réalités de l'Aude. Sans bruit inutile, mais avec constance et rigueur.

Cette trajectoire nous conduit aujourd'hui à un tournant. Le site de *L'Écho du Languedoc* change de nom et devient Aude Tribune. Jeudi 8 janvier, un nouveau site internet « *aude-tribune.com* » a ainsi ouvert ses portes. Entièrement repensé, il permet une navigation plus fluide dans un univers graphique renouvelé afin de mieux circuler dans l'information. Un espace numérique, à la hauteur des usages d'aujourd'hui.

Une nécessaire évolution qui se décline à présent sur le papier. Dès aujourd'hui, votre journal *L'Écho du Languedoc* s'associe au titre Aude Tribune et adopte une maquette repensée, plus moderne, plus aérée, plus lisible. Un habillage revu, en cohérence avec cette nouvelle identité.

L'Écho du Languedoc demeure le journal d'annonces légales du territoire. Rien ne change là où tout compte. La rédaction, les équipes administratives restent les mêmes. Les convictions aussi. Depuis Narbonne et Carcassonne, nous continuons de parcourir le département, de ses villes à ses villages, d'aller à la rencontre de celles et ceux qui vivent, travaillent, innovent, s'engagent. De raconter l'Aude telle qu'elle est, sans filtre ni posture.

Attention, ce changement marque une étape, pas une fin. Votre journal s'inscrit dans le temps long, avec l'envie intacte de faire vivre un média de proximité exigeant, utile et profondément local.

2026 s'ouvre avec une ambition claire et un regard affirmé. Et toujours la même envie : raconter l'Aude, au plus près.

Lionel Cruz

Avec le Festival du film politique, le cinéma s'engage, interroge et bouscule à Carcassonne

Jusqu'au 19 janvier 2026, Carcassonne accueille la 8e édition du Festival international du Film Politique, cinq jours de projections et de débats pour "penser notre époque et redonner du sens au mot politique".

ParArnaud GAUTHIER



Facing War sera projeté lors de la soirée de clôture. © Impact Partners

Quand le noir se fait dans la salle, c'est pour mettre la lumière sur des sujets de société. Pour la huitième fois, le Festival du film politique de Carcassonne (FIFP) ouvre un espace rare où le cinéma s'invite dans le débat public. Pendant cinq jours, jusqu'au 19 janvier, la Bastide va battre au rythme d'un festival unique en son genre. Des cinéastes, des journalistes, des bénévoles, des spectateurs. Et au centre, des films qui parlent du monde tel qu'il va - et surtout tel qu'il vacille.

Ici, on ne vient pas seulement pour s'évader. On vient pour comprendre, confronter, discuter. « *Le cinéma politique nourrit la citoyenneté. Le festival est bien plus qu'un rendez-vous cinématographique, c'est un engagement. Un engagement pour le cinéma et ses artistes, mais aussi pour la citoyenneté et la vie du territoire* », explique la présidente, Francine Raymond. Une phrase qui prend tout son sens quand on sait qu'en plus des projections, les débats et tables rondes s'enchaînent autour des réalisateurs.

Un festival né d'une conviction

Le FIFP est né en 2018 d'une idée un peu folle : faire d'une ville moyenne du sud de la France un point de ralliement du cinéma engagé. Depuis 2022, il est porté par l'association CinéBastide, installée à Carcassonne. Derrière la présidente, Francine Raymond, une armée discrète : plus d'une centaine de bénévoles. Des retraités, des étudiants, des passionnés. À l'accueil, au bar, dans les salles, dans les coulisses. Henzo Lefèvre, le délégué général, le résume simplement : « *Ce festival tient parce que beaucoup de gens y croient. Ils donnent du temps, des idées, de l'énergie. Et le public le sent.* »

Le public, justement

La fréquentation est là, galopante d'année en année. En 2025, le FIFP a comptabilisé 22 500 entrées. 84 % de

plus qu'en 2023. Trente-huit films en avant-première, 28 nationalités, plus de soixante journalistes accrédités. Et depuis la création, plus de 14 000 élèves ont franchi les portes des salles obscures pour découvrir un autre cinéma.

Même Costa-Gavras, parrain historique du festival, a été surpris par l'ampleur prise par l'aventure. « *Deux jeunes étudiants sont venus me voir… ils étaient déterminés à monter leur propre festival* », se souvient-il. Ils l'ont fait. Et plutôt bien.

47 films pour regarder le monde en face

Pour cette 8e édition, 47 films venus de 24 pays seront projetés. Quarante longs métrages en avant-première. Des fictions, des documentaires, des courts. Ils parleront de guerres, de migrations, de climat, d'inégalités, de jeunesse, de libertés, de justice sociale. Autant de récits pour mettre des visages sur des mots souvent abstraits.

Ici, le court métrage a aussi toute sa place. Un format bref, mais souvent tranchant, pour dire l'urgence et la complexité du réel (lire p. 8).

Tout un territoire joue le jeu

Les collectivités suivent. Ville, Agglo, Département, Région. Le maire Gérard Larrat voit dans le FIFP la preuve que Carcassonne peut être « *une terre promise pour le 7e art* ». La présidente du Département, Hélène Sandragné, parle de « *démocratisation culturelle, au plus près des habitants* ».

Mais au-delà des discours, il y a surtout cette réalité : pendant cinq jours, une ville entière se met à discuter de politique… à travers des films.

À Carcassonne, en janvier, le cinéma ne divertit pas seulement. Il interroge. Et parfois, il dérange. C'est sans doute pour cela qu'il attire, année après année, toujours plus de monde.

Tout savoir sur le festival : https://festival-cinema-carcassonne.org/

Une table ronde exceptionnelle consacrée à la guerre en Ukraine

La 8e édition du Festival International du Film Politique de Carcassonne donne à la guerre en Ukraine une place de choix dans sa programmation avec cinq longs et un court métrage consacrés au conflit. À travers ces œuvres, le festival propose une lecture plurielle de la guerre, vue par celles et ceux qui la filment, la vivent ou l'analysent. Pour prolonger ce travail cinématographique, une table ronde exceptionnelle est organisée le dimanche 18 janvier, réunissant plusieurs cinéastes et documentaristes internationaux venus spécialement à Carcassonne.

Cette rencontre est présentée comme une occasion rare en France d'entendre des voix qui témoignent au plus près de la réalité du conflit.

Parmi les intervenants figure Alexander Rodnyansky, co-réalisateur de Notes of a True Criminal. Producteur majeur du cinéma ukrainien, fondateur de la première chaîne de télévision indépendante d'Ukraine, 1+1, il est également connu pour avoir produit les premiers succès de Volodymyr Zelensky. Après une carrière de premier plan en Russie, marquée notamment par deux nominations aux Oscars, il a rompu avec le Kremlin dès février 2022. Qualifié « d'agent de l'étranger » puis condamné en 2024 à huit ans et demi de prison pour ses positions anti-guerre, il est aujourd'hui une voix centrale de la résistance culturelle ukrainienne en exil.

Pavel Talankin, co-réalisateur de Mr Nobody Against Putin, apporte un autre regard en filmant la transformation de la vie quotidienne en Russie sous le régime actuel. Son travail met en lumière les mécanismes d'endoctrinement et le courage fragile de celles et ceux qui choisissent de résister. Sa venue à Carcassonne est annoncée comme inédite.

La table ronde accueillera également Anne Marte Blindheim, productrice et scénariste de Facing War, film de clôture de cette édition.

Marcus Lenz, réalisateur de Shards of Light, présentera un regard sur l'après-violence à Boutcha et dans d'autres zones touchées par l'invasion, en filmant la reconstruction, la mémoire et la résilience. Enfin, Yves Jeuland, co-réalisateur du documentaire Zelensky avec Ariane Chemin, complètera le panel en apportant son analyse de l'ascension et de l'exercice du pouvoir du président ukrainien en temps de guerre.

Henzo Lefèvre : “On aime faire découvrir des points de vue différents”

Délégué général du Festival international du film politique, Henzo Lefèvre dévoile les objectifs et difficultés de ce rendez-vous.

Propos recueillis parArnaud GAUTHIER



Henzo Lefèvre. © A. G.

Vous êtes le délégué général du festival, comment présenteriez-vous les visées de ce rendez-vous à un néophyte ?

Avant tout, c’est un festival de cinéma. Un moment où on va projeter beaucoup de films et un événement qui s’adresse à n’importe qui pourvu qu’on aime voir des films, tout simplement. Et puis, je dirais qu’il a quelque chose en plus : il ne s’adresse pas uniquement à nos émotions mais aussi à notre citoyenneté. En tout cas, il participe à nourrir notre citoyenneté en découvrant des points de vue qui peuvent être des fois en écho avec ce qu’on pense ou non.

Cette association du cinéma et de la citoyenneté est vraiment le socle du FIFP ?

On aime faire découvrir des points de vue différents, aussi différents sur les sujets qui traversent le monde, qui traversent la société. Cela permet, au-delà du cinéma, de se réapproprier aussi la question politique, le mot politique, et de se détacher a minima de ce qui nous divise de plus en plus sur la question du politique, c’est-à-dire quand on le résume uniquement à la question électorale, partisane ou même militante.

Comment veillez-vous justement à présenter une pluralité de points de vue quand il est l’heure d’élaborer la sélection ?

Il y a une attention permanente qui est portée sur ces questions-là, sur la sélection. Pas tant sur les sujets. C’est un truc qui se fait très naturellement. Le pari qu’on fait avec l’équipe, c’est de mettre déjà des gens différents pour sélectionner. C’est-à-dire qu’il y a une diversité d’âges, de métiers. Il y a des gens qui sont des professionnels du cinéma, d’autres qui n’en sont pas. Mécaniquement, il y a ainsi une diversité d’opinions, de valeurs, de regards.

« FACING WAR », UN DOCUMENTAIRE À VOIR

Quelle est la plus grande difficulté dans une sélection ?

En tant que sélectionneurs, on ne se met une énorme contrainte, celle d’avoir des avant-premières. Mais d’un autre côté, c’est un élément qui est assez efficace pour limiter le nombre de films que nous devons voir. C’est nécessaire parce que sinon, on verrait trop d’œuvres. Et croyez-moi, on en voit déjà beaucoup. Le fait d’accompagner des films en avant-première, c’est aussi notre rôle. Une bonne partie de notre sélection n’est pas encore vendue en France. Il y a un certain nombre de films qui, peut-être, seront projetés uniquement à Carcassonne. Ou dans deux, trois salles en France, et qui vont essayer de trouver un distributeur français. Au sein de l’équipe, on est par exemple unanimement convaincu par Facing War. Un documentaire qui est à voir. Tant sur l’approche cinématographique, sur le fond, sur l’intelligence du traitement du sujet, etc. On est vraiment sur un

film exceptionnel. Aujourd'hui, il n'a pas de distributeur français. En le sélectionnant, en lui donnant un peu de visibilité, on espère créer un intérêt pour des distributeurs. Ce n'est pas l'objectif premier du festival mais l'espoir est aussi là.

Il y a plusieurs films qui traitent du même sujet, la guerre en Ukraine, le Moyen-Orient… C'était une volonté aussi ?

Oui, il y a des sujets similaires, ou en tout cas qui sont proches. Mais on revient encore une fois à la subjectivité. Le cinéma politique assume pleinement sa subjectivité. Le fait de cadrer, le fait de décider de parler d'un sujet pendant 1h30 de cette façon-là et pas d'une autre, il y a de la subjectivité. Mais justement, c'est cette subjectivité qui nous intéresse, qui rend les choses peut-être plus complexes, qui nuance ce qu'on pense.

LA NAISSANCE D'UNE PLATEFORME DÉDIÉE AU FILM POLITIQUE

Le fait de mobiliser autant d'énergie et faire venir de tels invités pour seulement cinq jours par an, n'est-ce pas frustrant ?

Totalement. C'est génial pendant cinq jours mais ce n'est que cinq jours. C'est éphémère. La Boîte (lire en p. 8) est une réponse à cette frustration. Elle va exister en centre-ville et proposer des choses artistiquement toute l'année. La deuxième nouveauté que nous proposons cette année, c'est le lancement d'une plateforme qui s'appelle « *filmpolitique.fr* ». Il s'agit d'une plateforme sur laquelle on va retrouver du contenu texte, audio, podcast, entretien court, entretien long, enfin bref, beaucoup de contenu qui est proposé par le festival. Mais qui va aussi dépasser la sélection du FIFP.

Filmpolitique.fr, ça va être aussi notre manière de parler de cinéma politique, de donner envie aux gens de voir des films toute l'année. Et cela dépassera les 40 ou 50 films qu'on présente au festival. Alors oui il y a de la frustration mais il y a aussi des réponses.

Pour aborder des questions plus pragmatiques, dans un contexte économique tendu, comment élabore-t-on le budget d'un tel festival ?

C'est très compliqué. D'un point de vue budgétaire, la situation n'est jamais assurée d'une édition sur l'autre. C'est un constat factuel. En revanche, le mécanisme de financement est toujours à peu près le même : on a 25% du financement qui reposent sur les subventions publiques, 40% du financement sur la billetterie et puis le troisième volet, il est coupé en deux entre sponsor d'un côté et mécénat de l'autre. La répartition nous semble assez pérenne. Parce qu'il y a une diversité des sources et donc pas de très grande dépendance. Et c'est ça, la pérennité. C'est la diversité des ressources. C'est l'indépendance.

Mais la difficulté, c'est que nous avons toujours le même budget alors que les coût augmentent d'année en année. Alors il y a des réorganisations, qui ont eu lieu plus d'une fois. Et puis, heureusement, derrière, il y a presque 150 bénévoles qui portent sur leurs épaules beaucoup de choses.

« ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DU FESTIVAL »

Le travail que nous menons, c'est accompagner la croissance du festival. Il grandit à chaque édition. À 2-3 jours du lancement du festival, on était à environ 10% de festivaliers en plus par rapport à l'an dernier. On a poussé les murs encore cette année pour accueillir davantage de public. On est, selon quelques outils, la troisième manifestation culturelle du département de l'Aude en termes d'affluence. Après le Festival de la Cité et celui des Barques à Narbonne. Même si nous sommes très loin derrière ces deux grand événements.

Une dernière petite question, si vous deviez conseiller un moment du festival à ne pas manquer, ce serait lequel ?

Elle n'est pas facile cette question. Parce qu'on a déjà fait une sacrée sélection donc il ne reste que des films qu'on adore.

Mais il va quand même y avoir des moments forts. Parce qu'on a la chance d'avoir beaucoup d'équipes étrangères et internationales cette année. Je pense au samedi après-midi à Mister nobody against Putin, en présence du co-réalisateur Pavel. Un Russe qui a dû s'exiler pour pouvoir faire son film. Il a eu le courage de quitter son pays et Poutine. Je pense que la rencontre entre une salle pleine et Pavel sera assez forte et puissante.

Et puis, le lendemain, le dimanche, on va aussi traiter de cette zone du monde avec un panel sur l'Ukraine où là on réunit les cinéastes qui ont de manière très directe ou indirecte, traité la question de la guerre en Ukraine. Pour la plupart, ils sont ukrainiens. On va parler un peu du rôle du cinéma dans la guerre, mais on va surtout parler de la guerre, de ce que ça veut dire de la vivre. Là, on sort un petit peu du champ du cinéma. Mais là aussi, je pense que d'avoir un tel panel de personnes, ce n'est pas anodin.

Il y a des gens qui contribuent d'une façon forte à travers ce cinéma à essayer de défendre leur pays, qui viennent à Carcassonne pendant plusieurs jours. Alexander (Rodnyansky, co-réalisateur de Notes of a true criminal, NDLR) sera aussi présent. Il a été condamné il y a moins d'un an à 8 ans de prison par le régime de Poutine. Il est Ukrainien, c'est quelqu'un qui a énormément travaillé en Russie, qui est un grand producteur. Il a aussi participé à lancer la carrière de Zelensky en télévision. Il vient à Carcassonne, rencontrer le public, discuter… Ça fait partie des moments qui vont marquer l'édition. Assurément.

Avec La Boîte, le court-métrage a son écrin à Carcassonne



Pour sa 8e édition, le Festival international du film politique franchit un cap en inaugurant à Carcassonne un lieu pérenne entièrement dédié au court-métrage et au débat citoyen.

Par Arnaud GAUTHIER

Le Festival international du film politique (FIFP) investit une nouvelle fois Carcassonne à l'occasion de sa 8e édition. Cette année marque toutefois un tournant majeur dans l'histoire du festival avec l'ouverture de La Boîte, un espace permanent, situé 45 rue Jean-Bringer, en plein cœur de la ville. Une nouveauté rendue possible grâce au budget citoyen chapeauté par le Département. La Boîte permet au rendez-vous cinématographique de s'inscrire désormais dans une dynamique annuelle, au-delà du temps fort de janvier.

Un lieu dédié au court-métrage politique

Inaugurée vendredi 9 janvier, ce nouveau lieu est une salle de projection, au format de poche et à l'ambiance chaleureuse. Et c'est aussi, et peut-être avant tout, un lieu de rencontre, d'échanges. « *Avec le Festival, on a fait le pari du film politique pour nourrir la citoyenneté. La Boîte, c'est la continuité de cette idée-là : avoir un lieu de culture en centre-ville mais aussi un lieu de citoyenneté* », explique Henzo Lefèvre, délégué général du FIFP. Pour la première fois depuis sa création, le festival dispose donc d'un lieu pérenne, entièrement consacré au court-métrage. Plus qu'une salle, le lieu se veut un véritable outil de réflexion collective, fidèle à l'ADN du FIFP.

« *Quand nous donnons la parole aux citoyens, quand on leur donne le choix, ils choisissent l'intelligence* », s'est félicitée Hélène Sandragné. La président du Département a tenu à assister à l'inauguration du lieu qui a vu le jour « *grâce aux Audoises et aux Audois* » qui ont voté pour ce projet lors du budget citoyen. L'opération permettait aux habitants du département de choisir quels projets ils souhaitent voir soutenu financièrement par la collectivité et dont La Boîte a été l'un des lauréats.

La salle de projection de La Boîte a été réalisée par les bénévoles de CinéBastide. © A.G.

16 places et de belles conditions

Pensée comme une expérience intimiste, La Boîte accueille 16 spectateurs dans d'excellentes conditions, privilégiant la proximité entre le public, les œuvres et les idées qu'elles véhiculent. Chaque séance est conçue comme un moment d'échange, où le cinéma devient un déclencheur de parole. En faisant le choix du court-métrage, le festival défend un format libre et audacieux, souvent laboratoire de nouvelles écritures et de regards singuliers, capables de saisir avec acuité les tensions et les fractures du monde contemporain.

Un calendrier précis

La programmation de La Boîte se veut dynamique. Elle sera renouvelée chaque premier mercredi du mois. Le fonctionnement repose sur le principe de communauté, via une adhésion à l'association CinéBastide assortie d'un droit d'accès, fixé à 25 euros par trimestre ou 50 euros par an. Les séances sont accessibles librement, sans réservation, les mercredis après-midi et les samedis matin.

Le format court-métrage permet de proposer de nombreuses projections sur une journée. « *Si 500 personnes viennent découvrir le court-métrage tous les mois, le pari sera largement gagné !* » conclut Henzo Lefèvre.

Narbonne : de la gare au Parc des expo à vélo, c'est possible !



L'itinéraire a été officiellement inauguré. Trois kilomètres continus qui relient la gare au secteur Narbonne-Est.

Par Arnaud GAUTHIER

Il manquait un maillon à la chaîne… Il est désormais en place. Entre la gare de Narbonne et l'est de la ville, les cyclistes peuvent aujourd'hui filer sans coupure, sans zigzag et sans se poser la question du « *après* ». Trois kilomètres continus de piste cyclable sont désormais achevés. Ils ont été inaugurés ce jeudi 8 janvier et offrent un itinéraire sécurisé, pensé autant pour les trajets du quotidien que pour les déplacements de loisirs.

Un projet en deux temps

Cet aménagement s'inscrit dans la continuité du réaménagement du carrefour des Plages. Livrée à l'été 2025, cette première phase a permis de requalifier le carrefour des Plages, pour un montant de 860 000 euros. Les travaux, soutenus financièrement par l'État via le Fonds vert, le Département de l'Aude, le Grand Narbonne et le Syaden, ont été finalisés en août 2025. Ils ont permis de connecter les pistes cyclables existantes des avenues Paul-Tournal et André-Mècle, d'améliorer la fluidité de circulation grâce à un giratoire à voie unique, de renforcer la sécurité des quais de bus et de l'école maternelle Léon-Blum, mais aussi d'embellir le secteur par une végétalisation accrue et un éclairage public modernisé.

Le parcours doux mène de la gare au Parc des expos. © Ville Narbonne

La seconde phase, menée entre septembre et décembre 2025, a achevé la continuité cyclable jusqu'au rond-point de la Révolution. Via les avenues Paul-Tournal et Élie-Sermet, une piste à double sens a été aménagée, avant de rejoindre le boulevard Condorcet et de se connecter directement à la voie douce de l'avenue Carnot et à la gare. Pour cette ultime tranche, la Ville a mobilisé 380 000 euros, avec une participation financière du Grand Narbonne.

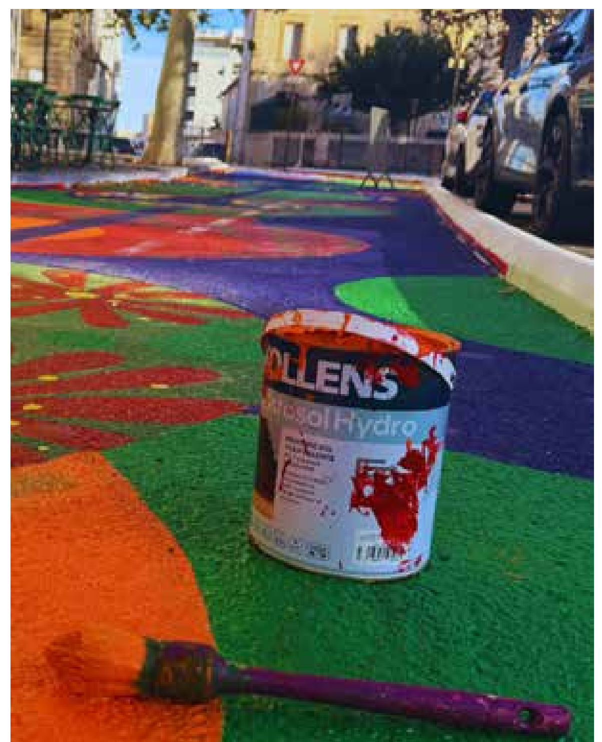
Quand la piste devient aussi un espace de vie

Le projet est aussi artistique. Autour du square Thérèse-et-Léon-Blum, la seconde phase a donné naissance à un projet inédit. Plus de 200 m² de fresques picturales au sol ont été réalisés par plusieurs artistes, mêlant motifs floraux et marins aux couleurs vives. Une manière de transformer un axe de passage en lieu identifiable et vivant.

Un parcours artistique viendra également compléter l'ensemble dans le parc, mettant à l'honneur des figures féminines marquantes de l'histoire de Narbonne, dans le cadre des appels à projets participatifs portés par la Ville.

Une pièce du futur pôle gare

Au-delà de la seule question cyclable, cette réalisation s'inscrit dans une transformation plus large du secteur. Elle préfigure le futur pôle d'échange multimodal autour de la gare, conduit avec la Région Occitanie, la SNCF et la Caisse des Dépôts, destiné à remodeler durablement cette entrée de ville.





La Recyclerie du Grand Narbonne : quand l'économie circulaire recoud aussi les parcours

Un nouveau lieu a été inauguré ce lundi 12 janvier. Au coeur du quartier Razimbaud à Narbonne, il permet de recycler des bâches industrielles en objets du quotidien. Surtout, se joue ici la réinsertion professionnelle en formant aux métiers de la couture.

Par Arnaud GAUTHIER

Le ruban est coupé, la Recyclerie inaugurée. ©A.G

Le bâtiment est modeste, l'ambition riche. Les 64 m2 de la nouvelle Recyclerie du Grand Narbonne ont poussé en tout juste six mois, rue de Provence en plein coeur du quartier Razimbaud. Un atelier simple et moderne, inauguré ce lundi 12 janvier, qui accueille six machines à coudre industrielles et une table de découpe. Que fait-on ici ? Des bâches publicitaires fatiguées, promises à la benne, commencent une seconde vie pour devenir objets du quotidien, sacs ou trousses. Et ceux qui les transforment se lancent aussi pour un nouveau départ. En quête de réinsertion professionnelle. Visite.

De la couture créative et solidaire

Dans la pièce principale, les outils tournent déjà. Des apprenants sont à l'ouvrage. L'atelier de couture créatif et solidaire associe une formation intensive de six semaines et un accompagnement socio-professionnel assuré par le Grand Narbonne. Les personnes accueillies travaillent 20 heures par semaine. Initiées au maniement de machines à coudre pointues et aux gestes de couture précis, elles créent avec utilité : sacs, housses d'ordinateur, trousses, poubelles… Ici, tout est fabriqué à partir de bâches promotionnelles vouées à la destruction.

L'État et le Grand Narbonne main dans la main

Le projet représente 210 000 € d'investissement, dont 90 000 € apportés par l'État au titre de la politique de la Ville. L'État a également contribué à hauteur de 144 000 € au fonctionnement, à la formation et au design de l'activité. Voilà pourquoi le sous-préfet de Narbonne, Thierry Mailles, et Bertrand Malquier, président du Grand Narbonne, ont inauguré conjointement les lieux. Derrière ces lignes budgétaires, un principe simple : transformer des déchets en ressources et des parcours cabossés en trajectoires professionnelles. Au coeur de



Venu de la Syrie, Hussein est à présent formateur à la Recyclerie. ©A.G

Razimbaud, la Recyclerie mise sur l'économie circulaire comme levier social et environnemental.

Hussein, d'un atelier en Syrie au poste de formateur à Narbonne

L'aventure a commencé en 2025, lors d'une phase de préfiguration confiée à Silibiliz, entreprise montpelliéraine spécialisée dans le upcycling, le réemploi de matières. Trois personnes ont alors été formées dans des locaux provisoires, à l'Espace Grand Narbonne Razimbaud, qui jouxte les nouveaux lieux. En même temps qu'elles apprenaient à manier les machines, elles imaginaient les premiers objets du quotidien à partir de bâches promotionnelles récupérées.

Parmi ces personnes Hussein. Venu de Syrie où il travaillait dans des ateliers de confection et affichait plus de trois décennies d'expérience. Il est en France depuis 2019. « *J'ai suivi la formation ici, j'ai pu faire des trousses, des sacs pour ordinateur et pour la plage avec du matériel recyclé. Je connais assez bien les techniques mais j'ai dû m'adapter à la matière des bâches, beaucoup plus rigide. En Syrie, je confectionnais des costumes traditionnels pour les femmes dans un tissu beaucoup plus léger !* », explique-t-il. « *Très vite, on s'est aperçu qu'il avait des connaissances avancées et il allait de lui-même aider les personnes qui étaient formées en même temps que lui* », détaille Alan Albert, directeur de Silibiliz, la société qui s'est vu confier le volet formation et design du projet. Hussein devient rapidement et logiquement formateur au sein de la Recyclerie.

Une filière qui prend racine

L'illustration parfaite de l'accompagnement voulu par la structure. Dans ses nouveaux locaux, l'activité tourne désormais à plein régime. Quatre sessions de six personnes sont programmées, chacune mêlant deux semaines de formation et quatre semaines de production. Une petite unité de réinsertion. Discrète mais efficace.

Une partie des articles produits pourra être achetée par des entreprises locales dans le cadre de leur politique de responsabilité sociétale. D'autres seront distribués dans les établissements scolaires. Les bénéfices, eux, seront réinjectés pour faire vivre l'économie circulaire. Et les contrats des apprenants sont portés par le Comptoir des entrepreneurs. Du local, toujours.

« *La Recyclerie, c'est une passerelle. Une passerelle, du quartier vers l'emploi. Du déchet vers l'objet. Et de l'expérimentation vers une filière d'avenir. On essaie dans l'économie circulaire quelque chose qui va fonctionner. La Fondation Orange et beaucoup d'entreprises, dans le cadre de la RSE ou RSO, responsabilité sociale de l'entreprise ou de l'organisation, vont pouvoir faire l'acquisition de ces objets qui ont été fabriqués ici, a résumé, dans son discours inaugural, Bertrand Malquier, président du Grand Narbonne. Nous sommes sur un projet vertueux, global. Une passerelle où nous allons par la formation créer de l'emploi. Nous faisons du localisme. Nous sommes en circuit court, sur une économie circulaire. Un projet qui a fait ses preuves, qui attire du monde et qui plaît.* »

La Recyclerie s'inscrit ainsi dans la dynamique de la Cité de l'emploi et de Quartiers 2030, dans la continuité des coopératives éphémères et des actions de recyclage déjà portées par l'Agglomération. À Razimbaud, les bâches publicitaires affichent désormais plus que de simples slogans. Elles témoignent de parcours qui se réparent. Point après point.



Un cocktail de science, d'intuition et de liberté pour les élixirs de Fred

Une microbrasserie installée à Bize-Minervois revisite les kombuchas et autres kéfirs à la mode. À la baguette, Frédéric Vialle un sexagénaire aux idées galopantes et au parcours sinueux.

Par Arnaud GAUTHIER

Frédéric Vialle, le goût d'entreprendre. © A.G.

Dans l'ancien garage de Bize-Minervois, reconverti à la sueur, au marteau-piqueur et aux intuitions bien senties, Frédéric Vialle crée plus que des boissons. Il brasse des idées, des convictions et une foi quasi mystique dans le pouvoir du vivant. À 64 ans, cet ancien patron globe-trotteur compose aujourd'hui des élixirs – kombuchas, kéfirs, vinaigres fermentés – avec la même intensité que celle qu'il mettait autrefois à conquérir les marchés internationaux… Cette fois sans la cravate, ni l'urgence de gagner. Il parle de ses boissons avec le coeur, les tripes et une liberté farouche.

Au début, la famille, les amis, les voisins

« *Ça fait huit ans que je fais du kombucha* », pose-t-il d'emblée, comme on plante un décor. Huit ans de fermentation personnelle aussi. Au début, une pièce dédiée dans sa propre maison. La famille, les amis, les voisins. Le cercle des aficionados s'élargit de jour en jour. « *À force d'entendre des « J'en veux, j'en veux, j'en veux* », je me suis dit qu'il y avait un truc à faire alors qu'au début je me suis vraiment lancé dans les élixirs pour leurs goûts et leurs bien-faits. »

La cuisine l'a toujours accompagné. Le bien-être aussi. « *J'adore faire la bouffe. Et pour moi, la santé passe d'abord par ce qu'on mange et ce qu'on boit.* » Le kombucha, il le découvre par gourmandise autant que par curiosité. Une boisson fermentée qui régénère la flore intestinale… la promesse est belle. Le goût, beaucoup moins. À l'époque, le constat est sans appel : « *Le kombucha, je trouvais ça génial pour la flore intestinale… mais c'était dégueulasse. Très acide. Pas agréable à boire.* » Alors il cherche. Teste. Ajuste. Jusqu'à trouver « *l'équilibre entre les bienfaits et le plaisir* ». La porte d'entrée, dit-il, c'est le goût : « *Un truc mauvais, on n'y revient pas.* »

Mais chez Frédéric Vialle, rien n'est jamais simple ni lisse. Même l'emballage devient un combat. Lui vend ses boissons en poches souples. Le bio institutionnel n'aime pas. Trop plastique. Il balaie l'argument d'un revers de main. « *Le verre, c'est lourd, ça laisse passer la lumière et l'air et ça dégrade le produit. Pour le recycler, c'est compliqué et polluant. Avec ces poches, il n'y a que des avantages. Il faut remettre les pendules à l'heure.* » Résultat : il claque la porte d'un label bio. « *On n'était*

pas sur la même longueur d'onde. Ce n'est pas très grave. »

« On n'a pas le droit de dire que ça guérit »

Aujourd'hui, dans son atelier de Bize-Minervois, Frédéric travaille seul. Tout passe par ses mains. Neuf boissons au total : six élixirs déclinés en kombuchas, kéfirs et vinaigre, plus des créations saisonnières. Le kéfir, à base d'eau et de fruits, fermente en trois jours. Le kombucha, à partir de thé noir, en une dizaine. « *Le kombucha est un peu plus pointu pour la digestion. Le kéfir, lui, a un panel de bactéries plus large, plus efficace pour la flore intestinale. Et qui dit intestins en bonne santé dit système immunitaire, cerveau, organisme entier.* »

Il choisit ses mots. « *On n'a pas le droit de dire que ça guérit. Il n'y a que la médecine qui guérit, sourit-il. Alors on va dire que ça fait du bien.* » Mais derrière la prudence légale, l'intention est limpide.

Ses recettes naissent comme en cuisine

Frédéric Vialle assume une approche globale, parfois déroutante. Ondes de forme, géométrie sacrée, vibration de l'eau. Il évoque sans ciller l'expérience de Masaru Emoto. « *On informe l'eau. On informe la matière. On est des vibrations.* » On y croit ou on n'y croit pas. Lui applique tout cela à ses boissons. « *Il y a peut-être de l'effet placebo. Peu importe. Le résultat, c'est que les gens se sentent mieux.* »

Mais en quoi ses élixirs se démarquent-ils des boissons jumelles de plus en plus à la mode ? Ses recettes naissent comme en cuisine : essais, intuition, liberté totale. « *Si on me dit : « ça, ça ne se fait pas »*, alors c'est exactement ce que je vais faire. » Un exemple : son kéfir de Noël aux épices qui rappellent les vins hivernaux et qu'on peut boire chaud. « *Pas au-dessus de 40 degrés, sinon on tue les bactéries.* »

Les chefs ne s'y trompent pas. Des restaurants et même des tables gastronomiques s'intéressent à ses créations. « *Un chef m'a dit : « Fred, ta boisson, c'est une tuerie.* » Il veut faire une carte d'élixirs, comme une carte des vins, mais sans alcool. »

La chute après les sommets

Frédéric Vialle n'est pas du genre à entrer docilement dans les cases. Ni celles de l'administration, ni celles du marché, ni même celles de son âge. « *J'ai 64 ans et je me demande ce que je fous dans ce corps-là. Dans ma tête, j'ai 35.* » L'homme a pourtant pris des coups. La chute après les sommets.

À 22 ans, il reprend l'entreprise de son père, spécialisée dans les pièces de grues. Il la transforme en machine de guerre internationale. « « *Le plus difficile, c'est mon père qui l'avait fait, en créant la société. Moi, j'ai juste pensé international. On était devenu l'oscaro.com de la grue.* » Trente salariés, des voyages constants, un chiffre d'affaires qui double chaque année. Puis le crash. Divorce, burn-out, tout vendre pour un euro. « *Je voulais que mes fournisseurs soient payés. Je suis reparti avec une main devant, une main derrière... Et beaucoup de dettes.* »



Des élixirs qui surprennent et plaisent. ©A.G

Il ne court plus après la croissance

La traversée du désert est rude. « *Je suis passé de la tour d'ivoire à rien du tout. J'étais à la rue. J'ai perdu beaucoup. Mais j'ai gagné autre chose. Une philosophie de vie.* » Installé dans le Narbonnais depuis 2004, dans son statut d'auto-entrepreneur qui lui convient bien, Frédéric ne court plus après la croissance. « *Je n'ai plus vraiment d'ambition. Je fais ça par passion. Pour m'amuser. À moins qu'un jeune associé me rejoigne avec de l'envie et de la fougue et, moi, en arrière-plan...* »

Pour l'heure, il poursuit à son rythme. Continue d'avancer. Le projet du moment : retaper une vieille caravane qui a pris place dans la microbrasserie. Elle deviendra un « *drink truck cet été pour sillonner les marchés et les événements et avoir des frigos avec une belle capacité de stockage.* » Un nouveau projet comme une confirmation : « *J'ai encore deux ou trois trucs d'avance.* » Frédéric Vialle n'a pas encore fini de laisser fermenter ses idées.

Plus de renseignements, sur le site internet elixirdefred.fr



À Axat, un projet de résidence autonomie pour bien vieillir sans quitter le pays

SENIORS. Le chantier de la future résidence autonomie d'Axat a débuté en décembre 2025, concrétisant un projet de territoire destiné à permettre aux seniors de vieillir chez eux, au cœur du Pays axatois.

Par La Rédaction

Après plusieurs années d'études et de concertation, le projet de résidence autonomie d'Axat entre dans sa phase concrète. Porté par l'ensemble des acteurs du territoire et confié à Habitat Audois, premier bailleur social du département, le chantier a démarré début décembre 2025 pour une livraison estimée à la fin du premier semestre 2027.

37 logements collectifs

La résidence proposera 37 logements collectifs, composés de 34 T1 et 3 T2, représentant 40 places, ainsi que des espaces partagés destinés à favoriser le lien social. Ce programme s'inscrit dans la continuité de l'appel à projets lancé en 2018 par le Conseil départemental de l'Aude, visant à développer des solutions d'habitat collectif avec services pour les personnes âgées.

La concrétisation du projet est le fruit d'une mobilisation collective des forces vives du Pays axatois. Le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) de l'Axatois, créé spécifiquement pour cette opération, a œuvré aux côtés de nombreux partenaires institutionnels : Habitat Audois, la Carsat Languedoc-Roussillon, la Communauté de communes des Pyrénées audoises, le Département de l'Aude et l'État.

Habitat Audois est chargé de la réalisation de l'équipement. Le projet représente un investissement global de 4,1 millions d'euros, avec une durée de travaux estimée à 15 mois. Une attention particulière est portée à l'utilisation de la filière bois locale, en lien avec l'Association des communes forestières de l'Aude.

1 300 nouvelles places sur le département

Pour le Département de l'Aude, présidé par Hélène Sandragné, cette résidence s'inscrit dans un programme plus large visant à accompagner le vieillissement de la population, avec la création de plus de 1 300 nouvelles places d'hébergement pour les plus de 60 ans d'ici 2030. Située à proximité des services, la future résidence autonomie d'Axat répond ainsi aux enjeux de maintien de l'autonomie et d'équilibre territorial dans les zones rurales.

La résidence proposera 37 logements collectifs, composés de 34 T1 et 3 T2, représentant 40 places. © DR

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Ministère de la culture et de la communication
Arrêté du 16 décembre 2024
modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales
Pour le département de l'**Aude**, le tarif au caractère est fixé à 0,187 €
hormis pour les constitutions et les modifications pour lesquelles les tarifs sont forfaitaires (nous consulter)
Les modifications multiples restent facturées au caractère

CONSTITUTION



V. VIALADE-BLUCHE
P. GALINIER
A.GASC
Société titulaire d'un office notarial
ZI DU PONT ROUGE
RUE MAGELLAN ESPACE XENON
BP 50526
11009 CARCASSONNE CEDEX 09

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Augustine GASC, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Pierre GALINIER et Augustine GASC », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à CARCASSONNE (Aude), ZI du Pont Rouge, rue Magellan, espace Xenon, le 26 décembre 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. . La dénomination sociale est : **BURMA**. Le siège social est fixé à : VAL-DE-DAGNE (11220), 2, rue Pietonne Montlaur. La société est constituée pour une durée de 99 années Le capital social est fixé à la somme de : deux cents euros (200,00 eur). Les apports sont en numéraires. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est Monsieur Aurélien CORNAC, restaurateur, demeurant à MONTLAUR (11220) 6 bis, promenade de Rigal. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de CARCASSONNE.

Pour avis, le notaire.

1—24348

synex
L'ALLIANCE DES EXPERTS-COMPTABLES
NARBONNE, LEZIGNAN-CORBIERES, CARCASSONNE, NISSAN, SIGEAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature privée en date à LEZIGNAN CORBIERES du 08/01/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : **BURET-GAMBERONI Siège social : 18, avenue Georges** Frèche, 11200 LEZIGNAN CORBIERES Objet social : L'acquisition, administration gestion par la location ou autrement de tous immeubles ou biens immobiliers, vente exceptionnelle de tous immeubles ou biens immobiliers, mise en valeur, aménagement et exploitation en totalité ou en partie de ces immeubles Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés Capital social : 15.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur Mickaël BURET, né le 08 juin 1979 à BRUGES (11) demeurant 18, avenue Georges Frèche 11200 LEZIGNAN CORBIERES Mad,ame LUCIE CANET, née le 22 février 1980 à NARBONNE (11) demeurant 18, avenue Georges Frèche, 11200 LEZIGNAN CORBIERES Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de NARBONNE.

Pour avis, la gérance.

1—24411



Société par Actions Simplifiée
Michel BESANCENOT
Frédéric DUPUY, Laurent THIEBAUT
Thibaut BESANCENOT
Notaires associés
530 Boulevard Denis Papin
11000 CARCASSONNE

Suivant acte sous-seing privé en date des 6 janvier et 7 janvier 2026, déposé au rang des minutes de Maître Michel BESANCENOT, Notaire à CARCASSONNE (Aude), le 7 janvier 2026, il a été constitué sous la dénomination sociale : **SCI SAINT JOSEPH** , une société civile immobilière régie par les dispositions du titre IX du livre III du Code civil, au capital social de 1.000 € ayant son siège social VILLENEUVE-LESMONTREAL (11290) 1, chemin du Rebenty, dont l'objet social est l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la mise à disposition à titre gratuit des immeubles dont elle est propriétaire au profit des associés, et à titre occasionnel et ponctuel la cession, par voie de vente, échange ou apport à société, des biens et droits immobiliers dont la conservation dans le patrimoine de la société ne présenterait plus d'intérêt. Sa durée est de 99 années à compter de son immatriculation au RCS. Les associés ont effectué des apports en numéraire pour un montant de 1.000 €. Le gérant de la société est Monsieur Philippe AUDIER, demeurant à VILLENEUVE-LES-MONTREAL (11290) 1, chemin du Rebenty. Les fonctions de gérant sont d'une durée illimitée. La société sera immatriculée au RCS de CARCASSONNE. Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis,
Maître Michel BESANCENOT.

1—24071

JM AVOCAT
CABROLIER
Jean-Marc CABROLIER
25 Bd Général de Gaulle
11100 NARBONNE

Suivant acte sous-seing privé en date à NARBONNE (Aude) du 8 janvier 2026, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **HORIZONS LOINTAINS 11** - Capital : 1.000 € - Siège social : avenue de l'Aiglefin - 15, Résidence Cap Vert - 11430 GRUISSAN - Objet : l'acquisition de tous immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de ces immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; l'acquisition de tous terrains, l'exploitation et la mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'une construction et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la société. - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés - Gérance : La gérance est assurée par Monsieur Bruno ERGON, demeurant avenue de l'Aiglefin - 15, Résidence Cap Vert – 11430 GRUISSAN. - La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NARBONNE - Parts sociales : agrément requis dans tous les cas.

Pour avis, la gérance.

1—24108

Notaire
Michel VIGNON
Notaire
29 B Bld Marcou
B.P.11029
11860 CARCASSONNE CX

Par acte authentique du 22/12/2025 reçu à CARCASSONNE (Aude), au siège de l'Office Notarial, ci-après nommé, Maître Michel VIGNON, Notaire associé membre de la société d'Exercice Libéral à responsabilité limitée dénommée « OFFICE NOTARIAL DE ME NOURY et ME VIGNON», titulaire d'un office notarial dont le siège est à CARCASSONNE (Aude), 29 bis, boulevard Marcou, il a été constitué la société **SCI DELORMANN**, SCI au capital de 10,00 € siège 88, avenue d'Ax les Thermes, 11340 BELCAIRE, durée 99 ans, Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente, la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Gérant : Mr Freddy DELORT demeurant 8, rue des Frères Lumière, 13500 MARTIGUES La société sera immatriculée au RCS de CARCASSONNE.

1—24084

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature privée en date à CARCASSONNE du 6 janvier 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes: Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : **BAT' ROOM** Siège : 3, avenue du Pdt Franklin Roosevelt, 11000 CARCASSONNE Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés Capital : 4.000 euros Objet : Location de logements meublés, Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée, logements atypiques, room services Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Inaliénabilité des actions : Les actions en industrie sont inaliénables pendant une durée de 10 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : La société J.G. GROUP. FINANCIERE, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros,

dont le siège social est Domaine de l'Hermitage, 11400 SAINT-PAPOUL, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 921 885 810 00017. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CARCASSONNE.

Pour avis, le président.

1—24044

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 08/01/2026 à GRUISSAN, il a été constitué une société. Dénomination sociale : **PORTRAIT-LEROY** Siège social : 4 boulevard Victor Hugo, 11430 GRUISSAN Forme sociale : Société à responsabilité limitée Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : - Création, acquisition et exploitation de tous fonds de commerce de restaurant, bar et métiers de bouche. - Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. Capital social : 1.000,00 € La société sera immatriculée au RCS de NARBONNE. Admissions aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque associé est convoqué aux assemblées. Chaque part sociale donne droit à une voix. Durée : 99 années Agrément : La faculté d'agrément s'applique à tous les associés de la société dans le cas de cessions de parts sociales à l'attention de tiers étrangers à la société. En complément des dispositions légales, la faculté d'agrément s'étend à tous les associés de la société. Inaliénabilité : La cession des parts sociales est libre. Préemption : La cession des parts sociales ne fait l'objet d'aucune faculté de préemption. Premiers dirigeants : gérant Monsieur Brieuc PORTRAIT, né le 07/02/1992 à SAUMUR (France), de nationalité Française, demeurant 23, rue du Puits Neuf, 11100 MONTREDON DES CORBIERES (France), nommé pour une durée illimitée. Gérant Monsieur Arnaud LEROY, né le 12/01/1989 à CHOLET (France), de nationalité Française, demeurant 23, rue du Puits Neuf, 11100 MONTREDON DES CORBIERES (France), nommé pour une durée illimitée.

1—24054

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature privée en date du 7 janvier 2026 à NARBONNE il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : **G-LOC** Siège social : 100, rue des Vendangeurs, 11480 LA PALME La société a pour objet social : - l'acquisition d'immeubles à usage commercial, artisanal ou industriel, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du hangar et des garages devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société, Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur Didier GOETZ, né le 20 septembre 1986 à MULHOUSE (Haut-Rhin), de nationalité Française, et demeurant 100, rue des Vendangeurs, 11480 LA PALME (Aude), Clauses relatives aux cessions de parts : - agrément requis dans tous les cas Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de NARBONNE.

Pour avis, la gérance.

1—24083

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature privée en la forme électronique le 07/01/2026, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes : - Dénomination : **LA FERME DU PRADOU** - Siège : 90, route du Pech, Hameau Campmarcel, 11230 PUIVERT. - Objet social : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités ; la vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation et plus spécialement l'élevage et la vente des animaux. - Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de CARCASSONNE (11). - Capital : 80.000 euros, constitué d'apport en nature de divers éléments mobiliers corporels (matériels) issus d'une exploitation agricole et de cheptel. - Gérance : Monsieur Franc, Roger, Georges TORRENT, demeurant 90, route du Pech, Hameau Campmarcel, 11230 PUIVERT et Madame Mélanie TORRENT, demeurant 90, route du Pech, Hameau Campmarcel, 11230 PUIVERT, désignés statutairement, pour une durée illimitée. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas sauf pour les cessions entre associés ; agrément obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.

Pour avis, la gérance.

1—24134

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature privée établi en la forme électronique le 08/01/2026, il a été formé un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (G.A.E.C.), société civile de personnes, régi notamment par les articles L. 323-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **GAEC CORBLIN LES 3 C**. Agrément : Le GAEC. a été agréé par le préfet du département de l'AUDE suivant décision définitive en date du 08/12/2025 sous le n° G011-25-0005. Siège : 7, Cami del Boume, 11340 COMUS. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CARCASSONNE. Objet : L'exploitation des biens agricoles apportés ou mis à sa disposition par les membres associés, achetés ou pris à bail par lui, et généralement, toutes activités se rattachant à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement, et soient conformes aux textes régissant les GAEC. Capital : 73.200 euros, constitué à concurrence de 35.100 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 38.100 euros au moyen de d'apports en nature de divers biens d'exploitation agricole. Gérance : ont été nommés gérants de la société pour une durée illimitée : Monsieur Thierry, Joseph CORBLIN, demeurant 24, rue de Delalaygue, 09300 FOUGAX-ET-BARRINEUF et Monsieur Aurélien CORBLIN, demeurant 2, rue des Escayrolles, 11340 ROQUEFEUIL. Cession de parts : Libre entre associés lorsque le G.A.E.C. comprend deux associés. Dans tous les autres cas, toute cession, même entre associés, est subordonnée à l'accord unanime des autres associés.

Pour avis, la gérance.

1—24137

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seings privés en date du 07/01/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle Dénomination : **ADS IMMOBILIER** Siège : 24, boulevard Docteur Lacroix, 11100 NARBONNE Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés Capital social : 2.000 € Objet : L'activité d'agence immobilière : administration, gestion, location et transaction de tous immeubles et fonds de commerce, de syndic d'immeubles en copropriété ainsi que l'activité de marchand de biens. La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opération peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. Gérant : Monsieur Adrien SEUX, demeurant 13 bis, rue Mazagran 11100 NARBONNE La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NARBONNE.

Pour avis, le gérant.

1—24190

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature privée en date du 7 janvier 2026 à CARCASSONNE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : **LAMALEA** Siège social : 10, rue Saint Louis, 11000 CARCASSONNE Objet social : Vente de crêpes, boissons froides et chaudes, glaces ; petits-déjeuners, snacks, conseil en communication Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés Capital social : 1.000 euros Gérance : Madame Léa ANTONIO, demeurant 1, route Minervoise, 11000 CARCASSONNE Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de CARCASSONNE.

Pour avis, la gérance.

1—24352

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **ANVM** Forme : Société civile immobilière Capital : 1.000 euros Siège social : La Tuilerie, 8, rue des Gourmets, 1190 LUC SUR AUDE Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Durée : 99 années Gérance : Mr Alexandre DUCHATEL, demeurant 15, impasse du Languedoc, 11190 COUIZA. Apports en numeraire : 1.000 euros Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'après agrément, dans les conditions prévues aux statuts. Immatriculation : RCS de CARCASSONNE.

Pour avis.

1—24364

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature privée électronique en date du 13/01/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : **Le Jardin du Séminaire**. Siège : 1 bis, rue Mandrière, 11580 ALET-LES-BAINS. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Capital : 1.000 euros. Objet social : Hébergement touristique de courte durée (gîte). Location de biens immobiliers. Restauration traditionnelle et rapide à consommer sur place et à emporter. Bar. Commerce de détail de fruits et légumes, articles souvenir, alimentation générale. Commerce de détail et dégustation de vin. Prestations touristiques et services annexes. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses

actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions entre associés, sont soumises au respect du droit de préemption des associés et à l'agrément préalable de tous les autres associés. Président : Mme Angélique, Simone, Marguerite GUILLEM, nom d'usage GUILLEM-FRANCHINI, demeurant 1, rue Mandrière, 11580 ALET-LES-BAINS. Directeurs généraux : M. Pierre-Lys SALVAT, demeurant 20, avenue des Lupins, 66210 BOLQUÈRE, et M. Marcel SALVAT, demeurant 1 bis, rue Mandrière, 11570 ALET-LES-BAINS. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CARCASSONNE (11).

Pour avis, le président.

1—24374

Acte SSP du 07/11/25. Forme : SASU. Dénomination : **PEINTURE DAVID.** Objet : la société a pour objet, en France et à l'étranger : peintures, revêtements de sols, plâtrerie. Siège social : 8, rue de la Vieille Ville, 11200 CANET D'AUDE. Durée : 99 ans. Capital : 1000 €. Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Président : M. David GROSS demeurant 8, rue de la Vieille Ville, 11200 CANET D'AUDE. Immatriculation : RCS NARBONNE.

1—24404

Par ASSP du 13/11/2025 il a été constitué la société **SCI LES PIERRES DE RAUCH**, SCI au capital de 500,00 € siège social : 13, Rond Saint Germain, 11290 ALAIRAC, durée 99 ans, Objet : l'acquisition de terrain, d'un bien immobilier, la construction et la rénovation immobilière, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. D'achat de foncier, de terrain constructible ou pas afin de construire un bien immobilier de quelques natures que ce soit. Gérants : Madame Marion PINAR demeurant 13, Rond Saint Germain, 11290 ALAIRAC. Monsieur Axel RAUCH demeurant 13, Rond Saint Germain, 11290 ALAIRAC La société sera immatriculée au RCS de CARCASSONNE.

1—24444

MODIFICATION



PLMC AVOCATS
658 rue Maurice Schumann 30000 NIMES
Tel 04 66 04 94 40
mail 242@plmc-avocats.com

COMPAGNIE IMMOBILIERE FL (CIFL)
société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €
siège social : 11100 NARBONNE
2, rue des Pruneliers
848 310 264 RCS NARBONNE

AVIS DE NOMINATION
DU DIRECTEUR GENERAL

L'assemblée générale du 10/12/2025 a décidé de nommer en qualité de directeur général, à compter de ce jour et pour une durée illimitée : Monsieur Mickaël SEBBANE, né le 27 décembre 1984 à LYON, ZAC De Villeroy, 23, rue du Palangrier, 34200 SETE Registre du commerce et des société NARBONNE

2—24195



Etude de Maîtres Olivier RAPINAT, Julie GAUTIER, Olivier BROUSSON, Estel TARRIT, Delphine RHODE-ARZENS
Notaires associés à NARBONNE (Aude), Centre d'Affaires Saint Crescent, Giratoire de la Liberté

BELFORT
société civile immobilière
au capital de 100 €
siège social : 11100 NARBONNE
6, place de Belfort
853 220 374 RCS NARBONNE

DÉMISSION CO-GÉRANT

Aux termes d'un procès-verbal en date du 9 décembre 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission à compter de ce jour de Monsieur Guillaume LAUWERIER de ses fonctions de co-gérant, donné quitus de sa gestion de sorte que demeurera seul gérant Monsieur Théo AUGE.

Pour avis, le notaire.

2—24447



NARBONNE, LEZIGNAN-CORBIERES, CARCASSONNE, NISSAN, SIGEAN

ANATOLE OPTIQUE
société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €
Siège social : 11100 NARBONNE
10, avenue Anatole France
833 569 387 RCS NARBONNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er décembre 2025 et du procès-verbal de la gérance en date du 31 décembre 2025, le capital social a été réduit d'une somme de 3.000 euros, pour être ramené de 5.000 euros à 2.000 euros par voie de rachat et annulation de 300 parts sociales appartenant à certains associés. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 8 - Capital social, ancienne mention : «Le capital social est fixé à cinq mille euros (5.000 euros).» nouvelle mention : «Le capital social est fixé à deux mille euros (2.000 euros).

Pour avis, la gérance.

2—24412



NARBONNE, LEZIGNAN-CORBIERES, CARCASSONNE, NISSAN, SIGEAN

GAEC MAGAGNATO
groupement agricole d'exploitation
en commun en liquidation
au capital de 127.300 €
siège social :
11700 SAINT-COUAT-D'AUDE
3, impasse du Cardanes
888 246 550 RCS CARCASSONNE

Le 1er janvier 2026, les associés du Groupement Agricole d'Exploitation en Commun dénommé « MAGAGNATO » ont décidés : - De porter le capital social ainsi de cent vingt-sept mille trois cents euros (127.300 €) à sept mille cinq cents euros (7.500 €) ; - De transformer le GAEC MAGAGNATO en Exploitation agricole à responsabilité limitée à compter de ce jour. - La démission en tant que gérant de Monsieur Rémi MAGAGNATO à compter de ce jour. - Du retrait définitif de l'associé Rémi MAGAGNATO à compter de ce jour.

Pour avis, la gérance.

2—24340



PINET & ASSOCIÉS
PINET - CASTELBOU
Avocats

18 avenue Président Kennedy
11100 NARBONNE
04 68 32 44 83
www.pinet-avocats.com

NMRC
société par actions simplifiée
au capital de 1000 €
siège social : 11100 NARBONNE
37, Cours de la République
983 938 333 RCS NARBONNE

Aux termes d'une délibération du 30/10/2025, l'AGE, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis.

2—24238



Office Notarial de FABREZAN
Didier BROUSSE
Notaire associé
Marie-Françoise ARINO SANTACREU
Notaires

P.J.M.S.
société civile immobilière
au capital de 101.226,15 €
siège social :
11200 LEZIGNAN-CORBIERES
chemin de Cantarane
429 58 234 RCS NARBONNE

Aux termes d'une délibération en date du 23 décembre 2025, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Pierre LEDOGAR, gérant-associé, survenu à PERPIGNAN (66000) le 25 août 2025 et de la démission de Madame Jeanne NOYES Veuve LEDOGAR, gérant-associé. Madame Michèle MALFAZ née LEDOGAR demeurant à LEZIGNAN-CORBIERES (11200) 11, rue Turgot, et Monsieur Sébastien LEDOGAR, demeurant à LEZIGNAN CORBIERES (11200) impasse Barbara ont été nommés aux fonctions de gérant pour une durée illimitée. Mention en sera faite au RCS de NARBONNE.

Pour avis, le notaire.

2—24418



Office Notarial de FABREZAN
Didier BROUSSE
Notaire associé
Marie-Françoise ARINO SANTACREU
Notaires

LA COTE BLANCHE
société à responsabilité limitée
au capital de 70.680 €
siège social : 11200 BOUTENAC
17, rue des Corbières
Hameau de Gasparets
538 550 583 RCS NARBONNE

Suivant acte reçu par Maître Didier BROUSSE, Notaire à FABREZAN (Aude), en date du 19 décembre 2025, il a été notamment constaté la démission de Monsieur Pierre BARRAL de ses fonctions de gérant à compter du 19 décembre 2025 et la nomination de Monsieur Louis-Jacques RAMIN, demeurant à LUC SUR ORBIEU (11200) 1, rue du Château, en qualité de gérant pour une durée illimitée à compter du 19 décembre 2025.

Pour avis,le notaire.

2—24442

CLY IMMO PRO
société civile immobilière
au capital de 10.000 €
siège social : 11100 NARBONNE
19, rue Ernest Cognacq
938 637 758 RCS NARBONNE

AVIS DE MODIFICATION

Suivant décision collective des associés en date du 1er janvier 2026, Madame Chloé LHOMMELAIS, demeurant 19, rue Ernest Cognacq, 11100 NARBONNE a été nommée, pour une durée indéterminée, en qualité de gérante à compter de cette même date. Mention sera faite au RCS de NARBONNE.

Pour avis.

2—24110

MAGA
société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
siège social : 11130 SIGEAN
92, avenue de Narbonne
534 771 886 RCS NARBONNE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2025, les associés ont décidé et constaté ce qui suit : • Approbation des apports en nature réalisés par : - Monsieur Daniel MAGALHAES, portant sur 500 actions de la société MAGURBAN, SAS au capital de 1.000 euros, sise 92, avenue de Narbonne, 11130 SIGEAN,

immatriculée au RCS de NARBONNE sous le numéro 921 427 639, évaluées à 48.000 euros ; - Monsieur Florent MAGALHAES, portant sur 500 actions de la société MAGURBAN, évaluées également à 48.000 euros ; • Décision d'augmenter le capital social d'un montant de 320 euros, pour le porter de 1.000 euros à 1.320 euros, par la création de 32 parts sociales nouvelles de 10 euros chacune, entièrement libérées, émises en rémunération des apports en nature ; • Constatation de la création d'une prime d'apport d'un montant total de 95.680 euros ; • Agrément de Monsieur Florent MAGALHAES en qualité de nouvel associé ; • Modification corrélative des statuts. En conséquence, le capital social est désormais fixé à 1.320 euros, divisé en 132 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement libérées et réparties comme suit : • Monsieur Daniel MAGALHAES : 67 parts sociales • Madame Corinne ESCUDIER : 49 parts sociales • Monsieur Florent MAGALHAES : 16 parts sociales Mention sera faite au RCS de NARBONNE.

2—24043

DOCTEUR PHILIPPE MALAVIALLE SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL A RESPONSABILITE LIMITEE
société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 50.010 €
siège social :
11000 CARCASSONNE
route de bram
Polyclinique Montreal
490 493 475 RCS CARCASSONNE

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5/01/2026, les associés ont décidé de transférer le siège social du route de Bram, Polyclinique Montreal, 11000 CARCASSONNE au 10, rue des Capucines, 11000 CARCASSONNE à compter du 5/01/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la gérance.

2—24093

CLY IMMO
société civile immobilière
au capital de 10.000 €
siège social : 11100 NARBONNE
19, rue Ernest Cognacq
939 323 465 RCS NARBONNE

Suivant décision collective des associés en date du 1er janvier 2026, Madame Chloé LHOMMELAIS, demeurant 19, rue Ernest Cognacq, 11100 NARBONNE a été nommée, pour une durée indéterminée, en qualité de gérante à compter de cette même date. Mention sera faite au RCS de NARBONNE.

Pour avis.

2—24105

SCI FABEMI
SCI
au capital de 100 €
siège social :
11120 VENTENAC EN MINERVOIS
6 B, lot Les Allées du Pré
830 291 431 RCS NARBONNE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 19/06/2025, il a été décidé de transférer le siège social à compter du même jour à l'adresse suivante : rue du 8 Mai 1945, 11170 MONTBRUN-DES-CORBIÈRES. L'article 4 « Siège » des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de NARBONNE.

Pour avis, la gérance.

2—24241

ECHO-TP
société par actions simplifiée
au capital de 21.0000 €
siège social : 11000 BERRIAC
19, chemin des Chasseurs
534 936 257 RCS CARCASSONNE

Par décision du président du 10/12/2025, il a été décidé de réduire le capital social de 71.400 € pour le porter de 210.000 € à 138.600 € à compter du 10/12/2025. Modification au RCS de CARCASSONNE.

2—24244

SUN BRONZE
société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
siège social : 11100 NARBONNE
55, avenue de Réveillon
980 805 592 RCS NARBONNE

Aux termes d'une décision en date du 23 décembre 2025, les associés ont pris acte de la démission de Madame Elise BONNAUD, en sa qualité de co-gérante, à compter du 1er janvier 2026 et ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, la gérance.

2—24275

DES DOCTEURS LOISEL ET BELLON
Société civile de moyens
au capital de 40000 €
Siège social : 11100 NARBONNE
4, bd du Docteur Ferroul
440 615 086 RCS NARBONNE

Aux termes d'une délibération en date du 09/01/2026, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Sébastien BELLON, demeurant 15, rue des Genévriers, 11110 ARMISSAN, pour une durée illimitée à compter de ce jour. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de NARBONNE.

Pour avis, la gérance.

2—24311

LA FERME DE BRIOLA
GAEC
au capital de 176.200 €
siège social :
11270 SAINT-JULIEN-DE-BRIOLA
, FRESQUEL
750 614 851 RCS CARCASSONNE

Par décision assemblée générale extraordinaire du 24/12/2025, il a été décidé de réduire le capital social pour le porter de 176.200 € à 110.000 € à compter du 24/12/2025. Modification au RCS de CARCASSONNE.

2—24446

AVIS DE MODIFICATION

REPARATIONS & LOISIRS SAINT PRIEST SASU au capital de 10.000 € Siège social : 5, rue de Plaisance, 11100 NARBONNE RCS NARBONNe 921 428 579 . Par décision en date du 13/01/2025, l'associé unique a pris les décisions suivantes : 1) A compter du 13/01/2025, modification de la dénomination sociale de la société et modification en conséquence de l'article 3 des Statuts comme suit : Article 3 - DENOMINATION Le premier alinéa de cet article est modifié ainsi qu'il suit : Ancienne mention : « La dénomination de la société est : REPARATIONS & LOISIRS SAINT PRIEST» Nouvelle mention : « La dénomination de la société est : SR SOLUTIONS » 2) A compter du 13/01/2025, modification de l'objet social de la société et modification en conséquence de l'article 2 des statuts comme suit : Nouvel objet social : La société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger : - La fourniture de prestations de services, d'assistance et de formation dans les divers domaines de la gestion des entreprises de distribution – et plus spécialement auprès des filiales du Groupe auquel elle appartient - telles que, stratégie commerciale, gestion et animation commerciale, gestion administrative, juridique, comptable et dans le domaine des ressources humaines, ainsi que la prestation de conseils dans ces divers domaines ; - L'achat, la vente, la réparation, et la location de tout véhicule et de matériel de loisirs ; - L'achat, la vente, à titre de grossiste et accessoirement à la clientèle ou par correspondance d'accessoires pour véhicules de tout type, notamment les véhicules de loisirs et le nautisme ; - Et plus généralement, toutes opérations administratives, financières, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes. Ancien objet social : La société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger : · La vente d'accessoires pour l'aménagement et l'équipement de véhicules de tous types à usage de loisir ou professionnel, et, accessoirement la location, la vente et la réparation de tout véhicule et matériel de loisirs ; · la production et la fabrication, ainsi que la commercialisation et la distribution de tous meubles et articles destinés aux véhicules de loisirs, au nautisme et de façon plus générale aux loisirs ; · la production et la fabrication de tous types d'aménagement pour véhicules de loisirs ; · la prise de participations minoritaires ou majoritaires, en ce inclus la détention intégrale du capital d'une ou plusieurs sociétés ou groupements, par tous moyens et en particulier par acquisition ou souscription au capital de sociétés ou groupements existants ou à constituer par apports en nature et en numéraire et la gestion de ces participations, par voie notamment, d'achat, de vente ou d'échange d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de valeurs mobilières de toute nature et dans toutes sociétés ou groupement en lien à l'un des objets précités ; · toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, de services, de commission ou autres, soit directement ou indirectement, pour son propre compte ou pour le compte de tous tiers ou sociétés tant en France qu'à l'Etranger ; · et d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielle, immobilière, mobilières ou financières, tant en France qu'à l'Etranger, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation. Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de NARBONNE.

Pour avis.

2—24416

DAFLO
société civile immobilière
au capital de 100 €
siège social : 11430 GRUISSAN
boulevard de la Corderie,
bât C Résidence Le Tribord appt 38
837 805 613 RCS NARBONNE

Aux termes d'une délibération en date du 22/12/2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du boulevard de la Corderie, bât C, Résidence Le Tribord, appt 38, 11430 GRUISSAN au 12, rue Rossini, 11100 NARBONNE à compter du 22/12/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de NARBONNE.

Pour avis, la gérance.

2—24403

ADDITIF / RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

LA ROSERAIE société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros siège social : 26, rue Aristide Boucicaut ZAC Bonne Source chez GROUPE SM, 11100 NARBONNE 507 401 651 RCS NARBONNE. Dans l'annonce parue le 9 janvier 2026, il fallait lire « à compter au 1er janvier 2026 » au lieu du « à compter du 5 janvier 2026 » en ce qui concernant la démission Monsieur Francois SANGALLI et de Monsieur Rémy NAVARRO de leur fonctions de gérant, ainsi que la nomination du nouveau gérant Monsieur Laurent MARATUECH.

Pour avis, la gérance.

5—24362

Concernant le rectificatif de la SARL DU MOULIN parue dans l'Echo du Languedoc du 9/01/2026, cette annonce annule cette modification.

5—24061

DISSOLUTION / CLÔTURE



SAS LA FONCIERE DU MOULIN
société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 1.000 €
siège social : 11600 VILLEGLY
9, chemin de l'Auzy
829 710 227 RCS CARCASSONNE

Aux termes d'une délibération en date du 17 décembre 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur BENOIT Raymond, demeurant 9, che-

min de l'Auzy à VILLEGLY (11600), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé : 9 Chemin de l'Auzy, 11600 VILLEGLY C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur.

3—22859



Société par Actions Simplifiée
Michel BESANCENOT
Frédéric DUPUY, Laurent THIEBAUT
Thibaut BESANCENOT
Notaires associés
530 Boulevard Denis Papin
11000 CARCASSONNE

SOL INVICTUS 11
société civile immobilière
au capital de 5.000 €
siège social : 11570 CAZILHAC
37, rue Pierre Corneille
828 341 297 RCS CARCASSONNE

Aux termes du procès-verbal de la délibération des associés en date du 10 décembre 2025, dont un exemplaire original, a été déposé au rang des minutes de Maître Frédéric DUPUY, Notaire à CARCASSONNE, le 19 décembre 2025, il a notamment été décidé de décharger le liquidateur de son mandat, de lui donner quitus de sa liquidation, d'approuver le rapport de liquidation et de constater la clôture de la liquidation à compter du 10 décembre 2025, ainsi que la disparition de la personnalité morale de la société. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS au greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE.

Pour avis, Maître Frédéric DUPUY.

3—24329

ALVES EXPRESS PLOMBIER
société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 8.000 €
siège social : 11000 CARCASSONNE
2 ter, rue Bara
513 335 349 RCS CARCASSONNE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 31/12/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Joseph, Fernando ALVES, demeurant 2 ter, rue Bara, 11000 CARCASSONNE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 2 ter, rue Bara, 11000 CARCASSONNE. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CARCASSONNE, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur.

3—23989

ELECTRONS MULTI SERVICES
SARL en liquidation
au capital de 4.000 €
siège social :
11600 VILLEGAILHENC
14, route de Ventenac
799 288 014 RCS CARCASSONNE

Par décision de l'assemblée générale du 31/12/2025, il a été décidé d'approuver le compte définitif de liquidation, de décharger Monsieur Michel MANOURY, demeurant 11600 VILLEGAILHENC de son mandat de liquidateur, de donner à ce dernier quitus de sa gestion et de constater la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE, en annexe au registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Modification au RCS de CARCASSONNE.

3—24114

S.C.I RF2T
société civile immobilière
au capital de 1.000 €
siège social : 11120 MOUSSAN
26, boulevard des Remparts
797 839 925 RCS NARBONNE

Par décision assemblée générale extraordinaire du 12/01/2026, il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur, Mr CREMEL Hervé demeurant 26, boulevard des Remparts, 11120 MOUSSAN pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 12/01/2026. Radiation au RCS de NARBONNE.

3—24184

SAS BOUCHERIE HALAL DU RIF
société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 1.000 €
siège social : 11300 LIMOUX
66, rue de la Mairie
900 646 035 RCS CARCASSONNE

Aux termes dune délibération en date du 15 décembre 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 15 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Mohamed AALI CHAMI, demeurant 8, rue Pierre Pailhes, 11300 LIMOUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 66, rue de la Mairie, 11300 LIMOUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur.

3—24127

LTML
société civile immobilière
au capital de 100 €
siège social : 11570 CAZILHAC
6, rue du Vignemale
953 038 676 RCS CARCASSONNE

En date du 16 septembre 2025, l'assemblée a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation à compter de la même date. Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de CARCASSONNE.

3—24185

DOMUS URBANA
société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 1.500 €
siège social : 11100 NARBONNE
24, rue Aristide Boucicaut
ZAC Bonne Source
Immeuble Méditerranée Immobilier
828 771 725 RCS NARBONNE

L'assemblée générale réunie le 26 décembre 2025 au siège de la liqui-


Publisur®
L'ECHO du Languedoc
Plateforme d'annonces legales en ligne
Publiez vos annonces légales en ligne, rapidement, en toute conformité et partout en France.
Votre partenaire 100% local
04 68 90 71 09 • annoncelegale@echo-languedoc.com

dation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Rémi BARSALOU, demeurant 24, rue Aristide Boucicaut, ZAC Bonne Source, immeuble Méditerranée Immobilier, 11100 NARBONNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NARBONNE, en annexe au registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le liquidateur.

3—24239

THAMFRO
société civile immobilière
en liquidation
au capital de 7.000 €
siège social : 11100 NARBONNE
19, rue Gabriel Buche
485 095 707 RCS NARBONNE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1/12/2025 , la collectivité des associés de la société a approuvé les comptes de liquidation, déchargé et donné quitus au liquidateur, M. Prisa THAMMAVONGSA demeurant 19, rue Gabriel Bûche, 11100 NARBONNE, de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 1/12/2025. Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au greffe du tribunal de commerce de NARBONNE, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.

3—24250

SARL B.P.M
société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 5.100 €
siège social : 11110 VINASSAN
10, route d'Armissan
ZAC La Peyrelade
528 400 864 RCS NARBONNE

Aux termes d'une décision en date du 19/12/2025, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30/09/2025, déchargé Monsieur Bartolomé MARIN, demeurant 6, rue du Calvaire, 11130 SIGEAN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation au 30/09/2025. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de NARBONNE, en annexe au registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le liquidateur.

3—24268

OPTIQUE MILLET
SARL
au capital de 10.000 €
siège social : 11300 LIMOUX
21, rue Jean Jaurès
449 731 777 RCS CARCASSONNE

Par décision de l'asemblée générale du 08/01/2026, il a été décidé de la dissolution de la société à compter du 08/01/2026, de nommer en qualité de liquidateur Monsieur Jean-Michel MILLET demeurant Le Four à CHAUX GRAMBAUD 11600 ARAGON, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE. Modification au RCS de CARCASSONNE.

3—24353

SARL JMV
société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7.622,45 €
siège social :
11160 RIEUX-MINERVOIS
11, chemin de Nore
432 883 130 RCS CARCASSONNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2025, les associés, après avoir entendu le rapport de la liquidatrice, ont : - approuvé les comptes de liquidation ; - donné quitus à la Liquidateur Mme Pascale VINCENDET, demeurant 11, hemin de Nore, 11160 RIEUX MINERVOIS et déchargé cette dernière de son mandat ; - prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE. Mention sera faite au RCS de CARCASSONNE.

Pour avis.

3—24361

SARL AUTAN IMMOBILIER
SARL
au capital de 6.000 €
siège social :
11400 CASTELNAUDARY
28, rue Soumet
484 663 356 RCS CARCASSONNE

Par décision assemblée générale extraordinaire du 29/12/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 29/12/2025 , il a été nommé liquidateur(s) DAVID Laurent demeurant au 28, rue du Soumet, 11400 CASTELNAUDARY et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de CARCASSONNE.

3—24439

IM'NOVA
SAS
au capital de 1.000 €
siège social :
11590 CUXAC-D'AUDE
61, chemin des Garrigots
833 042 641 RCS NARBONNE

Par décision assemblée générale extraordinaire du 14/01/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 14/01/2026, il a été nommé liquidateur REITZ Annick demeurant au 61, chemin des Garrigots, 11590 CUXAC-D'AUDE et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de NARBONNE.

3—24448

PRALINE ET DRAGEE société par actions simplifiée en liquidation au capital de 7.622 euros siège social : 24, bd de creissel centre commercial, 11100 NARBONNE siège de liquidation : 28 bis, avenue de Béziers, 11560 FLEURY 450 924 626 RCS NARBONNE Aux termes d'une délibération en date du 15/02/2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidatrice Madame CHÂBLE Stéphanie, demeurant 28 bis, avenue de Béziers, 11560 FLEURY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 28 bis, avenue de Béziers, 11560 FLEURY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NARBONNE, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur.

3—24203

SAP Vanessa VERGANZONES société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1.200 euros sège social : 2 C, rue Principale de Campsadourny, 11230 PUIVERT siège de liquidation : 2 C, rue Principale de Campsadourny, 11230 PUIVERT 984 487 785 RCS CARCASSONNE. Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 31/12/2025, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mme Vanessa VERGANZONES, demeurant 2 C, rue Principale de Campsadourny, 11230 PUIVERT, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 2 C, rue Principale de Campsadourny, 11230 PUIVERT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE (11), en annexe au RCS.

Pour avis, le liquidateur.

3—24376

FONDS DE COMMERCE

Notaires
Me Alain AYROLLES
Guillem RICOUR, Elodie FOURCADET
et Ombeline POUDOU-LABONDE
Notaires associés
13 Chemin de la Palme
11130 SIGEAN

CESSION
DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Alain AYROLLES, Notaire de la Société Civile Professionnelle " Société Civile Professionnelle Alain AYROLLES, Guillem RICOUR, Elodie FOURCADET et Ombeline POUDOU-LABONDE, notaires associés", titulaire d'un Office Notarial à SIGEAN (Aude), le 31 décembre 2025, encours d'enregistrement a été cédé un fonds de commerce par : Monsieur Sylvain SANCHEZ, demeurant à SIGEAN (11130) 10, rue du 1er Mai, à la société MADEIRO, dont le siège est à LEUCATE (11370) 195, avenue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 994 488 385 et immatriculée au RCS de NARBONNE. Un fonds de commerce de pizzas à emporter sis à LEUCATE (11370) 195, avenue du Général de Gaulle, connu sous le nom commercial PIZZA PORTOFINO. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent cinquante mille euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 138.736,47 eur, au matériel pour 10.756,56 eur et aux marchandises pour 506,97 eur. Propriété jouissance au jour de la signature. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire.

4—23991

Notaire
Etude de Maître
Caroline FAU
Notaire
26 Bd Gabriel Péri
11200 LEZIGNAN CORBIERES

CESSION
DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Emmanuelle NOUZIERES, notaire associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Selarl Caroline FAU & Emmanuelle NOUZIERES Notaires associées», titulaire d'un office notarial à LEZIGNAN-CORBIERES (Aude), 26, boulevard Gabriel Péri, le 29 décembre 2025, a été cédé un fonds de commerce par : la société dénommée PIZZA FERRALAISE, dont le siège est à FERRALS-LES-CORBIERES (11200) 1, place de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 904 451 077 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NARBONNE à : la société dénommée SAS PIZZA FERRALAISE BY JOJO, dont le siège est à FERRALS-LES-CORBIERES (11200) 1, place de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 993 243 955 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NARBONNE. Désignation du fonds : fonds de commerce de pizzeria et restauration rapide à emporter ou en livraison sis à FERRALS LES CORBIERES 11200, 1, place de la République, connu sous le nom commercial SAS PIZZA FERRALAISE BY JOJO. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quarante mille euros (40.000,00 eur). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire.

4—24082

AVIS DE CESSION
DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 19/12/2025, enregistré au SPFE de l'AUDE, bordereau n° 202500046794 référence 1104P01 2025 A 02092, la SARL LES EFFLUVES SALINS, société en liquidation, sis 9, rue du Filoir, 11430 GRUISSAN, RCS NARBONNE 900 006 834, a cédé à la SARL LIE HE LIA - Chemin du Bret – LES MORAZES – 38 290 LA VERPILLIERE, RCS VIENNE n° 994 845 121, un fonds de commerce de restaurant, vente de plateaux de fruits de mer, épicerie sis et exploité à 9 rue du Filoir Résidence la Presqu'île 2 - 11430 GRUISSAN pour lequel le vendeur est immatriculé sous le n° 9000 006 834 00015, ensemble tous les éléments corporels et incorporels, moyennant le prix de 20.000 €. Le transfert de propriété et la prise de possession ont été fixés au 19/12/2025. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, auprès de Maître Vanessa ANRAUD, liquidateur judiciaire, 8, rue Paul Louis Courier, 11100 NARBONNE où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

4—24443



Claire LEYENDECKER
9, rue Ernest Cognacq
Zac Bonne Source
11100 NARBONNE

CESSION
DE BRANCHE D'ACTIVITE
DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date du 23/12/2025, enregistré au SPFE de l'AUDE le 05/01/2026 Dossier 2026 00000044, Référence 1104P01 2026 A 00001, La société BLUEPALM, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000,00 euros, dont le siège social est 4, impasse du Cerisier, 11100 NARBONNE, immatriculée au RCS de NARBONNE sous le n° 830 784 930, représentée par son président M. Philippe COMBE, A VENDU à La société DE CERCLE EN CERCLE, société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de 2.500,00 euros, dont le siège social est 28, rue Georges Méliès, 66000 PERPIGNAN, immatriculée au RCS de PERPIGNAN sous le n° 793 414 418, représentée par son gérant M. Yoann BECERRA, une branche d'activité de fonds de commerce de publicité du magazine touristique « Roadbook Aude » pour lequel le cédant est identifié à l'INSEE sous le numéro SIRET 830 784 930 00026, code APE 7311Z, moyennant le prix de 10.000 €. La prise de jouissance et l'exploitation effective est fixé au jour de la vente. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège social du CEDANT pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de Maître Jean AUSSILLOUX, avocat au Barreau de NARBONNE, sis 29, boulevard du Général de Gaulle, 11100 NARBONNE.

Pour avis.

4—24050

TESTAMENT OLOGRAPHE



Société par Actions Simplifiée
Michel BESANCENOT
Frédéric DUPUY, Laurent THIEBAUT
Thibaut BESANCENOT
Notaires associés
530 Boulevard Denis Papin
11000 CARCASSONNE

AVIS DE SAISINE
DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 mai 2011, Madame Denise Josette ARNEODO, en son vivant retraitée, domiciliée à CARCASSONNE (11000) rue Albignac appartement 17, bâtiment 72, née à ALGER (Algérie), le 23 octobre 1938, décédée à CARCASSONNE (11000), le 29 septembre 2025, a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie ESTRADE, Notaire à CARCASSONNE, le 18 décembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Une copie authentique de l'acte de dépôt de testament a été adressée au greffe du tribunal judiciaire de CARCASSONNE, par lettre recommandée en date du 19 décembre 2025, et réceptionné le 26 décembre 2025. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Marie ESTRADE, Notaire à CARCASSONNE (Aude), 530, boulevard Denis Papin, notaire chargé du règlement de la succession, référence CRPCEN : 11002, dans le mois suivant la réception par le greffe de la copie authentique du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, la légataire sera soumise à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion,
Me Marie ESTRADE.

11—23996



SELARL Frédéric THORENT
& Nicolas BERTRAND
Notaires associés
2 Avenue du Languedoc
11290 MONTREAL DE L'AUDE

Par testament olographe en date du 24 novembre 2016, Monsieur Pierre Elie SAUNIERE, né à VILLASAVARY (11150), le 22 mars 1935, demeurant à MONTREAL (11290), 9, avenue du Général Sarrail, veuf de Madame Réginette Marie PECH, décédé à MONTREAL (11290), le 11 avril 2025, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Frédéric THORENT, suivant procès-verbal en date du 8 janvier 2026, dont une copie authentique a été reçue par le greffe du tribunal judiciaire. Les oppositions sont à former en l'étude de Me THORENT chargée du règlement de la succession.

11—24170

TRIBUNAL DE COMMERCE



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE CARCASSONNE
34 rue de Strasbourg
11890 CARCASSONNE CEDEX 9

Par jugement du 07/01/2026 le tribunal de commerce a ouvert une procédure de redressement judiciaire contre : SAS ALFRED (SAS) 2, rue de Verdun, 11000 CARCASSONNE RCS (B) 982 457 400 Mandataire judiciaire : SELARL PIERRE HENRI FRONTIL représentée par ME Pierre Henri FRONTIL 2, place Victor Basch, 11000 CARCASSONNE Juge-commissaire : Bernard ANCELY A fixé provisoirement au 07/01/2026 la date de cessation des paiements. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers sus-désigné dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement d'ouverture au BODACC.

9—24128

Par jugement du 07/01/2026 le tribunal de commerce de CARCASSONNE a prononcé : Adoption du plan de redressement dans l'affaire : ALARIC ENVIRONNEMENT (SARL) 40, route de Carcassonne, 11800 BARBAIRA et a nommé en qualité de commissaire à l'exécution du plan la SELARL PIERRE HENRI FRONTIL representée par ME PIERRE HENRI FRONTIL.

9—24129

Par jugement du 07/01/2026 , le tribunal de commerce de CARCASSONNE a prononcé la mise en liquidation judiciaire DE HOLDING LOCA. VO - (SARL) 7, Los Ametliers, 11570 PALAJA RCS : (B) 750 125 106 Liquidateur : Me Michel GALY 47, avenue Jean Moulin, 34500 BÉZIERS A fixé provisoirement au 17/12/2025 la date de cessation des paiements. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers sus désigné dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement d'ouverture au BODACC.

9—24130

Par jugement du 07/01/2026 le tribunal de commerce de CARCASSONNE a prononcé la mise en liquidation judiciaire DE EL RHABLA CONSTRUCTION (SAS) Lot Ste Marie 40, rue Salvador Dali, 11000 CARCASSONNE RCS : (B) 880 703 293 Liquidateur SELARL PIERRE HENRI FRONTIL représentée par ME Pierre Henri FRONTIL 2, place Victor Basch, 11000 CARCASSONNE A fixé provisoirement au 17/12/2025 la date de cessation des paiements. Les créanciers sont invites à déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers sus désigné dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement d'ouverture au BODACC.

9—24131

N'hésitez pas à nous confier vos annonces légales
à paraître dans un autre département,
nous réalisons les démarches pour vous,
sans coût supplémentaire.

Par jugement du 07/01/2026 , le tribunal de commerce de CARCASSONNE a prononcé la mise en liquidation judiciaire DE MILLES Julien 6, route de Fanjeaux, 11150 VILLESISCLE RCS Liquidateur SELARL PIERRE HENRI FRONTIL représentée par ME Pierre Henri FRONTIL 2, place Victor Basch, 11000 CARCASSONNE A fixé provisoirement au 17/12/2025 la date de cessation des paiements. Les créanciers sont invites à déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers sus désigné dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement d'ouverture au BODACC.

9—2413



Par jugement en date du 14/01/2026 le tribunal de commerce de NARBONNE a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de : CHABOSEAU Cédric Travaux de revêtement des sols et des murs 34, avenue de Toulouse, 11100 NARBONNE Non inscrit au registre du commerce : a désigné comme Mandataire judiciaire : Maître Vanessa ARNAUD 8, rue Paul Louis Courier, 11100 NARBONNE Messieurs les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire sus-désigné dans un délai de deux mois à compter de la publication au B.O.D.A.C.C.(art. L.622-24 al 5 et R. 622-22 du Code de Commerce)

9—24422

Par jugement en date du 14/01/2026 le tribunal de commerce de NARBONNE a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de : CHIBANI (SAS) Maçonnerie générale... 60, rue Alexandre Leymerie, 11100 NARBONNE RCS : 813 714 722 a désigné comme Mandataire judiciaire : Maître Vanessa ARNAUD 8, rue Paul Louis Courier, 11100 NARBONNE Messieurs les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire sus-désigné dans un délais de deux mois à compter de la publication au B.O.D.A.C.C.(art. L.622-24 al 5 et R. 622-22 du Code de Commerce)

9—24423

PRESSING REVOLUTION (SARL) 3, boulevard Général de Gaulle Pressing, laverie... 11100 NARBONNE RCS : 889 630 182 Par jugement en date du 14/01/2026 le tribunal de commerce de NARBONNE a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de : PRESSING REVOLUTION (SARL) a désigné comme liquidateur : Maître Bernard SANCHEZ 6, quai de Lorraine, 11100 NARBONNE Messieurs les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire sus-désigné dans un délai de deux mois à compter de la publication au B.O.D.A.C.C.(art. L.622-24 al 5 et R. 622-22 du Code de Commerce)

9—24424

Par jugement en date du 14/01/2026 le Tribunal de commerce de NARBONNE a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de : S.M.E.N.R SOCIETE DE MAINTENANCE DES ENERGIES RENOUVELABLES (SARL) Travaux installation et équipement thermique... 96, avenue de Gruissan, 11100 NARBONNE RCS : 831 164 637 a désigné comme liquidateur : Maître Vanessa ARNAUD 8, rue Paul Louis Courier, 11100 NARBONNE Messieurs les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire sus-désigné dans un délai de deux mois à compter de la publication au B.O.D.A.C.C.(art. L.622-24 al 5 et R. 622-22 du Code de Commerce)

9—24426

Par jugement en date du 14/01/2026 le tribunal de commerce de NARBONNE a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de : LA MAISON DE L'ECURIE (SAS) Lieudit Broutade de Truilhas. Maison Eclusière de l'Ecurie restaurant... 11590 SALLÈLES-D'AUDE RCS : 829 490 218 a désigné comme liquidateur : Maître Bernard SANCHEZ 6, quai de Lorraine, 11100 NARBONNE Messieurs les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire sus-désigné dans un délai de deux mois à compter de la publication au B.O.D.A.C.C.(art. L.622-24 al 5 et R. 622-22 du Code de Commerce)

9—24427

CELLIER DES DEMOISELLES
1914
VIGNERONS COOPÉRATEURS

Société Coopérative de Vinification de SAINT LAURENT – TOURNISSAN « Le Cellier des Demoiselles »
Capital : 13 095 € Siège Social : 5 rue de la cave
11220 ST-LAURENT DE LA CABRERISSE RCS NARBONNE : 775 828 361

Saint-Laurent, le 12/01/2026

Les adhérents de la Société Coopérative Agricole de Vinification de SAINT LAURENT – TOURNISSAN « LE CELLIER DE DEMOISELLES » sont priés d'assister **le 26 janvier 2026 à 14 h** à **l'Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire Annuelle** qui se tiendra à la cave coopérative, à SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE.

ORDRE DU JOUR approbation des comptes récolte 2023

· Approbation de la retranscription sur le registre du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire
· Rapport du Conseil d'Administration
· Rapport moral financier de l'exercice clos le 31/08/2024
· Rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes
· Approbation des rapports et des comptes de l'exercice clos le 31/08/2024
· Affectation du résultat
· Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées
· Constatation de la variation du capital social
· Quitus aux administrateurs
· Indemnités à allouer aux administrateurs pour compenser le temps consacré à l'administration de la coopérative
· Fixation du budget de formation des administrateurs
· Renouvellement des administrateurs sortants
· Information sur la rémunération définitive globale des apports de la récolte 2023
· Présentation des acomptes à payer aux coopérateurs au titre de la rémunération des apports de la récolte 2024,
· Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
· Questions diverses

ORDRE DU JOUR approbation des comptes recolte 2024

· Approbation de la retranscription sur le registre du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire
· Rapport du Conseil d'Administration
· Rapport moral financier de l'exercice clos le 31/08/2025
· Rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes
· Approbation des rapports et des comptes de l'exercice clos le 31/08/2025
· Affectation du résultat
· Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées
· Constatation de la variation du capital social
· Quitus aux administrateurs
· Indemnités à allouer aux administrateurs pour compenser le temps consacré à l'administration de la coopérative
· Fixation du budget de formation des administrateurs
· Renouvellement des administrateurs sortants
· Information sur la rémunération définitive globale des apports de la récolte 2024
· Présentation des acomptes à payer aux coopérateurs au titre de la rémunération des apports de la récolte 2025,
· Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
· Questions diverses

ORDRE DU JOUR Procédure d'alerte

o Lecture du rapport du Président ;
o Présentation du rapport spécial d'alerte du Commissaire aux comptes établi en application des dispositions des articles L. 234-2 et L. 612-3 du Code de commerce ;
o Décisions à prendre dans le cadre de la mise en œuvre de la procédure d'alerte ;

ORDRE DU JOUR Modification Statutaire

· Rapport du Conseil d'administration ;
· Modification de l'article 3 – Objet : Nature des produits ;
· Modification de l'article 8 - Obligations des associés coopérateurs : engagement en collecte-vente ;
· Modification de l'article 8 - Obligations des associés coopérateurs : durée de l'engagement en services ;
· Modification de l'article 14 – constitution du capital ;
· Introduction d'un droit d'entrée ;
· Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président

Par jugement en date du 14/01/2026 le tribunal de commerce de NARBONNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire simplifiée de : ELAB (SARL) Prise de participation financière dans d'autres sociétés 16, avenue du Languedoc, 11120 ginestas RCS : 893 535 781

9—24429

Par jugement en date du 14/01/2026 le tribunal de commerce de NARBONNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire simplifiée de : BERGÉ Marie-José Confection tentures, rideaux, tapisserie... 25, rue Gustave Fabre, 11100 NARBONNE RCS : 339 602 484

9—24430

Par jugement en date du 14/01/2026 le tribunal de commerce de NARBONNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire simplifiée de : AGRICO-SERVICES (SAS) prestation agricole, plantation, taille de vigne... 1 bis, rue Sénateur Émile Roux, 11100 NARBONNE RCS : 903 060 697

9—24431

Par jugement en date du 14/01/2026 le tribunal de commerce de NARBONNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire simplifiée de : POLE TECHNIQUE ENR (SAS) route de Narbonne, RD 6113 Vente et installation équipements thermiques et climatisation... 11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES RCS : 911 262 103

9—24435

Par jugement en date du 14/01/2026 le tribunal de commerce de NARBONNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire simplifiée de : OC ENERGIES (SAS) 9, impasse d'Eridan Commerce produits et services liés aux énergies renouvelables 11100 Narbonne RCS : 833 619 356

9—24436

Par jugement en date du 14/01/2026 le tribunal de commerce de NARBONNE a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de : DE BETTENCOURT EFFRENT COSTA Fernando 13, rue de la République réparation et entretien d'éolienne, 11510 TREILLES Non inscrit au registre du commerce : a désigné comme Mandataire judiciaire : Maître Bernard SANCHEZ 6, quai de Lorraine, 11100 NARBONNE Messieurs les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire sus-désigné dans un délai de deux mois à compter de la publication au B.O.D.A.C.C.(art. L.622-24 al 5 et R. 622-22 du Code de Commerce)

9—24438

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Par jugement en date du 14/01/2026 le tribunal de commerce de NARBONNE a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de : A 2 PLATS (SAS) Restauration 25, boulevard des Embruns, 11560 SAINT-PIERRE-LA-MER RCS : 913 099 107 a désigné comme Mandataire judiciaire : Maître Bernard SANCHEZ 6, quai de Lorraine, 11100 NARBONNE Messieurs les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire sus-désigné dans un délais de deux mois à compter de la publication au B.O.D.A.C.C.(art. L.622-24 al 5 et R. 622-22 du Code de Commerce)

9—24421

SCP CHOPIN-PEPIN & Associés
Avocats au Barreau de Carcassonne
13 Square Gambetta – 11000 CARCASSONNE
Tél. : 04 68 25 85 00

SELARL AMMA AVOCATS
Avocats au Barreau de Montpellier
1 rue du Pont de Lattes – 34070 MONTPELLIER
Tél. : 04 99 74 01 09

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN LOT

SUR LA COMMUNE DE LABASTIDE D'ANJOU (11320)

Une maison à usage d'habitation sise 6 Impasse des Trèfles, cadastrée section AC n° 89 d'une contenance de 04a 00ca

MISE A PRIX : 48 000 Euros
Outre frais et clauses du cahier des conditions de vente

ADJUDICATION LE MARDI 3 MARS 2026 à 9 h 30
et suivantes au besoin
Au Palais de Justice de CARCASSONNE – 28 Boulevard Jean Jaurès

La visite s'effectuera à la diligence de l'étude de Commissaires de justice AJC à Carcassonne le MARDI 17 FEVRIER 2026 de 14 h 00 à 15 h 00

A la requête du **CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (« CIFD »),** SA au capital de 124 821 703,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 379 502 644, dont le siège social est 39 rue Mstislav Rostropovitch à PARIS (75017) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège, venant aux droits, en vertu d'une décision de fusion absorption en date du 1er mai 2016, de la SA CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE SUD OUEST.

Ayant constitué **Me Sabine PEPIN,** avocat membre de la SCP CHOPIN-PEPIN, postulant pour le cabinet AMMA AVOCATS.

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE

Il s'agit d'une maison à usage d'habitation d'une surface habitable de 81,70 m². Elle est composée d'un séjour-cuisine, toilettes, salle-de-bain, 3 chambres et garage attenant. Le bien est occupé par les propriétaires.

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de CARCASSONNE, moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix sans que cette garantie puisse être inférieure à 3 000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser :

Au Cabinet de la SCP CHOPIN-PEPIN ou SELARL AMMA AVOCATS, Avocats susnommés.
Au greffe du Tribunal Judiciaire de CARCASSONNE où est déposé le Cahier des conditions de vente qui peut être consulté par toute personne intéressée aux heures d'ouverture du Greffe.



Appel à Candidature Safer Occitanie
Articles L 143.3 et R 142.3 du CRPM

La Safer Occitanie propose de rétrocéder les biens fonciers ci-dessous, la désignation cadastrale et le zonage des biens dans un document d'urbanisme peuvent être obtenus soit à l'adresse indiquée ci-après, soit sur l'avis affiché à la Mairie de la commune concernée.
Tout intéressé pourra obtenir plus d'informations auprès de la Safer, et déposer leur
candidature par email ou courrier postal au plus tard le 02 février 2026. Passée cette date, les demandes ne seront plus recevables.

Safer Occitanie
Service Départemental de l'Aude
ZA de Sautès - Trèbes
11000 CARCASSONNE CEDEX 9

Par courriel : service-11@safer-occitanie.fr
Cet avis ne saurait être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

- **Propriété de 11 ha 60 a 02 ca (dossier AS 11 26 0004 01)**

>> Commune de Mazerolles-du-Razès : 11 ha 60 a 02 ca
'LE CAMP D AL PELAT' : C0218 (P1) / C0219 (A) / C0219 (B) / C0219 (C) / C0219 (D) / C0219 (E) / C0220 (A) / C0220 (B) / C0220 (C) / C0220 (D) / C0220 (E) / C0220 (F) / C0220 (K)
'MONTFAUCON' : D0167 / D0170 (A) / D0170 (B) / D0288
Occupation du bien : ▪ Libre
Bâti : ▪ Pas de présence de bâti
Urbanisme : ▪ Règlement national d'urbanisme

- Propriété de 153 ha 29 a 69 ca (dossier AS 11 26 0003 01)

>> Commune de Escales : 73 ha 21 a 67 ca
'L AOUREILLO' : A1244 / A1245 / A1252
'L ETANG' : B0001 / B0002 / B0003 (K) / B0003 (P1) / B0003 (P2) / B0004 / B0005 / B0018 / B0019
'LA BADE' : A0507 / A0509
'LA BORIETTE' : A1391
'LA GARRIGUE' : A1060
'LA LUMINARYO' : B0378 / B0715
'LA MATTE' : A0542 / A0591
'LA PEYRIERE' : B0310 / B0328 / B0329 / B0331 / B0333
'LA PIECE' : B0340 / B0341 / B0342 / B0711
'LA PLAINE' : B0554 / B0568 / B0569 / B0570 / B0572 / B0686 / B0687
'LA TOUR EST' : A0812 / A0813
'LA TOUR OUEST' : A0474 / A0475 / A0476
'LE BUGA' : A0610 / A0646
'LE LAOUZA' : A0367 / A0368
'LE SALENC' : B0292
'LES CONDOMINES' : B0229 / B0273 / B0274
'MOURREL DE RICARD' : A1087
'PLA D ALON' : A1121 / A1124 / A1125 / A1126 / A1127 / A1128
'RAISSAC' : B0074 (P1) / B0074 (P2) / B0087 / B0088 / B0106 / B0112 / B0118 / B0673 / B0674 / B0677
'ROUDO' : B0612
Occupation du bien : ▪ Libre
Bâti : ▪ Pas de présence de bâti
Urbanisme :
▪ Agricole (PLU)

>> **Commune de Lézignan-Corbières :** 74 ha 96 a 55 ca
'CLAUSE EMBALADE' : B1505
'LA MOUREDE' : B1370 (J) / B1370 (K) / B1372 / B1374 / B1375 / B1376
'LA PLAINE D'AUDE' : C1027 / C1028 (P1) / C1028 (P2) / C1036 / C1038 (P1) / C1038 (P2) / C1039 / C1040
'METAIRIE BARTHE' : B1797 (J) / B1797 (K) / B1798 (J) / B1798 (K) / B1799 (J) / B1799 (K) / B1800
(J) / B1800 (K) / B1801 (J) / B1801 (K) / B1802 / B1803
'SAINT - JAUME - EST' : B1237 (J) / B1237 (K) / B1238 / B1243 / B1704 / B1710 (P1) / B1710 (P2)
Occupation du bien : ▪ Libre
Bâti : ▪ Pas de présence de bâti
Urbanisme : ▪ Agricole (PLU)

>> **Commune de Castelnau-d'Aude :** 1 ha 05 a 80 ca
'LA PLAINE' : A0495
'PLAINE BASSE OUEST' : A0571 (F1) / A0571 (F2)
Occupation du bien :▪ Libre
Bâti : ▪ Pas de présence de bâti
Urbanisme : ▪ Agricole (PLU)

>> **Commune de Roubia :** 4 ha 05 a 67 ca
'MASSECOS' : B0168 / B0169 / B0170 / B0376 / B0378 / B0379 (P1) / B0379 (P2)
Occupation du bien : ▪ Libre
Bâti :▪ Pas de présence de bâti
Urbanisme :▪ Agricole (PLU)

RETROUVEZ NOS APPELS À CANDIDATURES SUR NOTRE SITE INTERNET : https://www.saferoccitanie.com

Aude Tribune

“ Lisez-nous, on parle *de vous.*



Aude Tribune“